



#### **ENC SSR 2022**

# Module 3 – Retour des erreurs méthodologiques et leur résolution

Webinaire 4 juillet 2023

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03 Téléphone: 04 37 91 33 10 Fax: 04 37 91 33 67

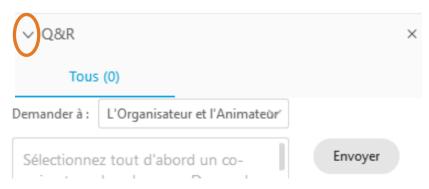
www.atih.sante.fr

7 Allée Claude Debussy 69130 ECULLY 04.72.86.15.15 mmolina@excolyon.com



#### Fonctionnement de la conférence

- O Vous pourrez voir l'écran et entendre les animateurs (connexion à l'audio obligatoire au 01 70 91 86 46 ou directement via votre ordinateur)
- O Vous ne pourrez pas parler (microphones désactivés) mais vous pourrez poser vos questions par écrit via le module questions/réponses (Q&R) (en haut à droite de l'écran)
  - O Pour y accéder, cliquez sur la flèche afin d'afficher, en bas à droite de l'écran, la boite de dialogue vous permettant d'envoyer vos messages à « L'organisateur et l'animateur »



O Cette web conférence est enregistrée







117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03 Téléphone: 04 37 91 33 10 Fax: 04 37 91 33 67

www.atih.sante.fr

7 Allée Claude Debussy 69130 ECULLY 04.72.86.15.15 mmolina@excolyon.com





#### **ENC SSR 2022**

# Module 3 – Retour des erreurs méthodologiques et leur résolution

Webinaire 4 juillet 2023

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03 Téléphone: 04 37 91 33 10 Fax: 04 37 91 33 67

www.atih.sante.fr

7 Allée Claude Debussy 69130 ECULLY 04.72.86.15.15 mmolina@excolyon.com



### Objectifs des sessions sur les TDC et points méthodologiques en 3 webinaires

- Module 1 : Appropriation des TDC Réaliser son autocontrôle par les tableaux de contrôle mis à disposition
- Module 2 : Approfondissement des TDC
   Analyser ses
   données

Support de présentation et enregistrements du webinaire disponibles dans les prochains jours sur :



https://www.atih.sante.fr/enc-ssr-donnees-2022

Ceux des modules 1 et 2 sont déjà disponibles au même lien dans la rubrique « webinaires d'informations aux outils de l'ENC »



#### **SOMMAIRE Module 3**

- Rappel des principales consignes
- O Cas 1 : PC
- O Cas 2 : ETP
- O Cas 3: Actes Csarr
- Cas 4 : Imputation Onglet 3-SA
- O Cas 5 : Imputation des pdts en atténuation en Onglet 4
- O Cas 6 : Charges relatives aux activités subsid. et Onglet 5
- Cas 7 : Traitement des SAMT de Sous-Traitance Médicale
- Cas 8 : Onglets 7 champs/7log
- O Cas 9 : Analyse des coûts unitaires
- O Cas 10 : Analyse des coûts des GME



#### **SOMMAIRE Module 3**

#### Rappel des principales consignes

Accès au document de consignes

Consignes liées à la crise sanitaire

Contrôles Préalables sur le PC

Actes pluriprofessionnels hors liste fermée

- O Cas 1 : PC
- O Cas 2 : ETP
- O Cas 3: Actes Csarr
- O Cas 4: Imputation Onglet 3-SA
- O Cas 5: Imputation des pdts en atténuation en Onglet 4
- O Cas 6 : Charges relatives aux activités subsid. et Onglet 5
- O Cas 7 : Traitement des SAMT de Sous-Traitance Médicale
- O Cas 8 : Onglets 7 champs/7log
- O Cas 9 : Analyse des coûts unitaires
- O Cas 10 : Analyse des coûts des GME





#### Rappel des principales consignes Accès au document de consignes

# Accès rapide Documentation ENC MCO 2022 Documentation ENC SSR 2022 Documentation ENC HAD 2022 Les logiciels ARCAnH, ARAMIS et VisualENC

### DOCUMENTATION TECHNIQUE POUR LA REALISATION DE LA CAMPAGNE ENC SSR 2022

Consignes de mise en œuvre

Règles d'affectation  Mises en ligne le 29/04/2022	Ce document donne les règles d'affectation des comptes analyt
Liste des missions d'intérêt général (MIG) Mise en ligne le 22/12/2021	La liste des MIG indiquées dans l'onglet ENC est celle de l'année de recueil des données.
Liste des MO et UCD FES  MCO/HAD/SSR (FICHCOMP)  Liste des Médicaments spécifiques au secteur	Le Comité de Pilotage de l'ENC rappelle aux participants l'importance qu'il attache au suivi au séjour de ces spécialités pharmaceutiques, dont le coût élevé est particulièrement discriminant.
SSR (FICHCOMP)  Liste des spécialités pharmaceutiques traceurs complémentaires ENC	

La documentation technique nécessaire à la réalisation de l'étude

Mise à jour le 16/03/2022

Consignes de mise en œuvre de l'ENC SSR Ce document apporte des précisions quant à la mise en œuvre de l'ENC au sein des établissements.



#### Rappel des principales consignes Liées à la crise sanitaire

O Le nombre de journées lits d'ouverture <u>et</u> de lits installés déclarés en onglet DA <u>doit être révisé</u> des lits occupables en 2022 pour chaque SAC concernées.

Attention de bien mettre à jour selon les plages d'ouverture correspondant à 2022.

O Chaque SAC qui n'est plus suffixée en 2022 ne doit pas être mise en correspondance dans le paramétrage d'ARCAnH avec la SAC suffixée 90 en 2021.



#### Rappel des principales consignes Contrôles Préalables sur le PC

- O Il n'y a pas de TDC qui compare l'onglet PC charges et produits avec vos comptes annuels (Ets privés) ou votre compte financier (Ets PNL et publics).
- Il n'y a pas de TDC qui compare l'onglet PC charges et produits avec votre balance des comptes.
- O Cependant ces 2 contrôles sont des **préalables**. Le PC est en effet le socle des charges nettes de départ.
- O Si votre superviseur en V1 signale des écarts sur ces 2 contrôles, il faut prioriser ces corrections pour que ce socle soit juste le plus tôt possible.
- O Votre superviseur a demandé des détails de solde de compte pouvant s'imputer soit en CI/CNI ou PD/PND, dans la liste des documents obligatoires ; il faut vraiment transmettre ces détails <u>avant la V1</u>.



#### Rappel des principales consignes Actes pluriprofessionnels hors liste fermée

- O Ces actes ne font pas partie de la liste fermée des actes pluriprofessionnels du CsaRR car ils ne sont pas, par nature, réalisés à plusieurs professionnels de RR.
- O Pour des raisons diverses, l'établissement <u>peut</u> les réaliser à plusieurs professionnels de même métier comme de métiers différents.
- O <u>Au PMSI</u>, seul l'intervenant principal code l'acte, <u>mais</u> <u>peut déclarer le nombre</u> d'intervenants l'ayant réalisé.
- O <u>Pour l'ENC</u>, ces intervenants, appelés co-intervenants, peuvent (facultatif) être déclarés, en plus de l'acte de l'intervenant principal (1 ligne par co-intervenant).

**Objectif**: améliorer la correcte ventilation des coûts des MRR sur les séjours par une description (plus) exhaustive des activités de tous les intervenants réels à l'acte.

Pour que cela soit possible, il faut, au préalable, avoir obligatoirement **renseigné** le champ «**nombre d'intervenants**» dans le PMSI et avoir recueilli les co-intervenants à l'acte.

Le TDC 2.8.5 contrôle ce préalable. Voir Cas 3b



#### **SOMMAIRE Module 3**

- Rappel des principales consignes
- O Cas 1 : PC
- 1a Pertinence des Numéros de comptes utilisés
- 1b Remboursement de frais vs pdts d'act.subsidiaires
- O Cas 2 : ETP
- O Cas 3: Actes Csarr
- O Cas 4: Imputation Onglet 3-SA
- O Cas 5 : Imputation des pdts en atténuation en Onglet 4
- O Cas 6 : Charges relatives aux activités subsid. et Onglet 5
- O Cas 7 : Traitement des SAMT de Sous-Traitance Médicale
- Cas 8 : Onglets 7 champs/7log
- O Cas 9 : Analyse des coûts unitaires
- O Cas 10 : Analyse des coûts des GME



### Cas 1a : PC- Pertinence des Numéros de comptes utilisés

### O Compte #611xx enregistrant des honoraires de praticiens (ex. interprétation de clichés d'imagerie)

Si l'établissement a une activité d'imagerie interne sans praticien interne, l'interprétation des clichés peut être réalisée à distance. Les honoraires d'interprétation sont (souvent) enregistrés comptablement dans un compte #61112.

Dans ce cas, ces honoraires d'interprétation ne conduisent pas à la création d'une SAMT en ST et seront imputés en SAMT Radiostandard interne.

#### • Le traitement est le suivant :

- ➤ En onglet 2-PC : Transcoder le compte #611 en compte #6223 honoraires PM pour ne pas biaiser le suivi au séjour de la STM Imagerie
- ➤ En onglet 3-SA: Imputer les honoraires du #6223 du radiologue externe en SAMT radiostandard interne

#### O Ce traitement permet :

- ➤ D'intégrer des charges de PM radiologue au coût de la SAMT Radiostandard interne qui devient comparable avec un coût de référence.
- ➤ De ne pas biaiser le suivi au séjour de la STM.



### Cas 1b : Pertinence des N° de comptes utilisés Comptes de remboursement de frais vs pdts d'act. subsidiaires

- O Les comptes de remboursements de frais #754 ou #791 sont parfois utilisés en comptabilité générale pour enregistrer des refacturations ou prestations de service (notamment dans le cadre de groupements)
- O Au PC, ces comptes sont des comptes de produits traités en atténuation en onglet 4-pdt
- S'ils sont ventilés sur les activités subsidiaires en onglet 3-SA, ils peuvent :
  - O Conduire à des soldes négatifs en onglet 4-pdt
  - O Compliquer l'analyse de la cohérence des déductions sur les postes de charges
  - O Générer un taux de marge incohérent en onglet 5.



Privilégier le transcodage aux comptes de prestations d'activités annexes (#7088) ou d'autres comptes #708 selon la nature des remboursements





#### Cas 1b : Pertinence des N° de comptes utilisés Comptes de remboursement de frais vs pdts d'act. subsidiaires

#### Onglet 4-pdt avec les produits en #754 ou #791

Tous les produits sont déduits sur la ligne « Toutes dépenses ». S'il s'agit de recettes et non de remboursements de charges, cela peut générer des charges nettes négatives

		montant total phase 4	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Autres ventes de biens et de services	Refacturation aux groupements
A			ACT_SUBSID3	ACT_SUBSID4	ACT_SUBSID5
Rappel onglet	Produits à déduire des charges brutes des sections	2 897 802	0	1 210 945	1 816
3-SA	RRR obtenus à déduire des charges brutes des sections	0	0	0	0
	Total à déduire (A)	2 897 802	0	1 210 945	1 816
	TOTAL des produits déduits en phase 4-pdt (B)	2 897 803	0	1 210 945	1 816
	ECART : (A) - (B)	0	0	0	0
	Autres dépenses (net)	9 304 824			
	routes dépenses	10 268 392	0	592 219	1 170 093
TOUTESDEP	Produits deduits	1 292 537	0	1 210 945	1 816
	Toutes dépenses (ne.)	8 975 856	0	-618 726	1 168 278
	Honoraires de l'activité libérale des PH	0			
HMPH	Produits déduits	0			
	Honoraires de l'activité libérale des PH (net)	0			
	Rémunération à l'acte	0			
RA	Produits déduits	0			
	Rémunération à l'acte (net)	0			
	Total des charges brutes des sections	75 447 902	0	592 219	1 170 093
	Total des produits déduits	2 897 803	0	1 210 945	1 810
	Total des charges nettes des sections	72 550 099	0	-618 726	1 168 278
	Rappel Total des Charges brutes de la Phase 3- SA diminué des RRR	75 447 902	0	592 219	1 170 093
	ECART	0	0	0	(



Refacturation aux

Activités subsidiaires

aux usagers et

Autres ventes de



### Cas 1b : Pertinence des N° de comptes utilisés Comptes de remboursement de frais vs pdts d'act. subsidiaires

#### Onglet 5-C\_Ind avec les produits en #754 ou #791

La marge calculée est correcte. Le taux de marge calculé sur le total des recettes est incohérent à 194.18%

	personnei racture	accompagnants	Diens et de services	groupements
	ACT_SUBSID2	ACT_SUBSID3	ACT_SUBSID4	ACT_SUBSID5
RECETTES LIEES AUX ACTIVITES SUBSIDIAIRES ET RCRA IDENTIFIEES EN				
706 Prestations de services			318 642	188 119
7728 Autres Produits sur exercices antérieurs				
TOTAL DES RECETTES (A)	0	7 789	318 642	1 356 397
RAPPEL DES CHARGES DIRECTES IDENTIFIEES EN PHASE 3-SA				
PS	0	0	0	385 155
PA	0	0	191 727	179 465
SF	0	0	0	0
PM	0	0	0	580 226
AUTRES CHARGES	0	P	400 492	25 247
PRODUITS EN ATTENUATION	0	0	-1 210 945	-1 816
TOTAL DES CHARGES NETTES DIRECTES identifiées en Phase 3-SA (B)	0	0	-618 726	1 168 278
CHARGES INDIRECTES IDENTIFIEES POUR CES ACTIVITES dans cette phase				
· ·	0	0	23 045	57 500
LGG ENC - nors 2011721 LDP - Transport motorisé (hors SMUR) des patients - sous-traité	0	7 789	217 938	130 619
STR	0	0	77 659	0
SAMT et PLATEAUX PSY	0	0	0	0
ENC - TOTAL DES CHARGES INDIRECTES DE LM / LGG / STR déduite dans cette f		7 789	318 642	188 119
ENC - TOTAL des charges nettes majorées (D') = (B) + (C')	0	7 789	-300 084	1 356 397
ENC - Marge calculée (E') = (A) - (D')	0	O O	618 726	0
ENC - Taux de marge (F') = (E') / (A)	0.00%	0.00	194, 18%	0.00%

dise à disposition de



#### **SOMMAIRE Module 3**

- O Rappel des principales consignes
- O Cas 1 : PC
- O Cas 2 : ETP
- 2a ETP attendus en LGG SALP
- 2b Evolution atypique du Nb d'ETP ou des ratios annuels
- O Cas 3: Actes Csarr
- O Cas 4: Imputation Onglet 3-SA
- O Cas 5 : Imputation des pdts en atténuation en Onglet 4
- O Cas 6 : Charges relatives aux activités subsid. et Onglet 5
- O Cas 7 : Traitement des SAMT de Sous-Traitance Médicale
- O Cas 8 : Onglets 7 champs/7log
- O Cas 9 : Analyse des coûts unitaires
- O Cas 10 : Analyse des coûts des GME



#### Cas 2a: ETP attendus en LGG SALP

- O Charges d'IDR et d'indemnités diverses (rupture conventionnelle ou licenciement)
  - O Conserver l'imputation des charges en LGG SALP hors ARE/CLD, sans ETPR déclaré
- Charges d'Absence Longue Durée
  - On attend des charges résiduelles de salaire (avec déduction ou déduction faite des IJ)
  - Sans ETPR déclaré (privé) et avec ETPR (public)
- Charges d'ARE
  - On attend des charges imputées sans ETPR déclaré
    Tableau 1.6.2 : SA en incohérence sur les charges de personnel ou sur les ETP

N° de SA	Libellé de la SA	Catégorie de personnel	Charges	<b>F</b>
1931124	SALP - Personnel en absence longue durée (CLM, CLD)	Personnel autres	43 699.00	0.00
931124	SALP - Personnel en absence longue durée (CLM, CLD)	Personnel soignant	66 605.81	0.00

Tableau 1.2.1 : Indicateurs de la feuille <Contrôles> d'ARCAnH en cas d'anomalie (charte que

Contrôle	Libellé	Résultat du contr	Contrôle pour les
DA: C19	Contrôles sur la LGG : données des surfaces (facultatif)	A vérifier	NON
DA: C21	Contrôles sur les colonnes Autres activités : données des surfac	A vérifier	NON
ETPR:C6	Contrôle de cohérence : présence simultanée de charges et d'E	A vérifier	NON
ETPR_03	Présence charges et ETPR - PNM	A vérifier	NON
ETPR_04	Présence charges et ETPR - PS	A vérifier	NON
ETPR_05	Présence charges et ETPR - PA	A vérifier	NON
5 : C2	Il y a des soldes négatifs dans cette phase	Acorriger	NON



### Cas 2b: Evolution atypique du nb d'ETP ou des ratios annuels

O SA avec des évolutions atypiques de charges de personnel ou d'ETP : TDC 1.6.3 (PS), 1.6.4 (PA), 1.6.5 (PM), 1.6.6 (PI) et 1.6.7 (SF)

Tableau 1.6.4 : Charges de personnel autre salarié et ETP

N° de SA	Libellé de la SA	Montant des charges brutes de PA hors personnel extérieur	Montant des charges brutes de PA hors personnel extérieur	ETP PA 2022	ETP PA 2021	_	Ratio charges/ET P PA 2021 (B)	% d'évolution ratio charges/ET P PA ((A)- (B))/(B)
93451223	Affections du système nerveux adolescents (entre 6 et 17 ans)/ hospitalisation complète de semaine	162 611	538 231	2.51	13.97	64 901	38 528	68.5
93271121	Piscine balnéothérapie (au moins 20 m2) (Hors PTS décrits au BOS	7 320	7 141	0.15	0.23	48 800	31 046	57.2
93271123	Act-spé-SSR: Plateau de kinésithérapie	129 321	75 561	2.65	2.66	48 800	28 406	71.8
9364	Génie biomédical	0	4 269	0.00	0.14	0	30 493	-100.0

On a filtré le TDC 1.6.4 sur les **évolutions 2022/2021 atypiques des ratios PA > 50%** (en valeur absolue) qui résultent de variations Charges/ETP PA non proportionnelles.

Par exemple SAC SN ado HdS : les ETP PA sont divisés par 5.5 et passent de 13.97 à 2.51 alors que les charges PA imputées sont divisées par 3.

Par exemple PRR Kiné: ETP déclarés stables en onglet ETPR alors que la rémunération PA imputée en onglet 3-SA augmente de +70%.

Par exemple LM Génie biomédical : 0 ETP PA en 2022 vs 0.14 ETP PA en 2021





### Cas 2b: Evolution atypique du nb d'ETP ou des ratios annuels

O SA avec des évolutions atypiques de charges de personnel ou d'ETP :

- O S'il y a de telles évolutions :
  - O Soit en N-1, les charges /ETP étaient erronées et l'éts corrige en N à juste titre (il peut y avoir une recommandation en ce sens au RS),
  - O Soit les activités des SA sont modifiées de manière significative en N conduisant à une évolution d'effectif dans les unités,
  - O Soit il s'agit d'erreurs d'affectations en cas d'affectations multiples des personnels sur les sections.
- O L'Ets va analyser la cause des évolutions puis soit corriger les affectations en onglet ETPR et/ou les charges imputées en onglet 3-SA, soit expliquer.





### Cas 2b: Evolution atypique du nb d'ETP ou des ratios annuels

O Corrections LM Génie Biomédical si un personnel PA a réalisé une activité de LM GB en 2022

N° de SA	Libellé de la SA	ch brui PA pers	ontant des arges tes de A hors connel érieur	Montant des charges brutes de PA hors personnel extérieur 20	ETP PA 2022	ETP PA 2021	P PA 2022 (A)	Ratio charges/ET P PA 2021 (B)	d'évolution ratio charges/ET P PA ((A)- (B))/(B)
9364	Génie biomédical		0	4 269	0.00	0.14		30 493	-100.0

O Déclarer le nb d'ETPR PA en LM GB en 2022 en onglet ETPR O Et les charges en onglet 3-SA Retour au sommaire Logistique médicale Type Jans cet onglet, vous allez réaliser : Pharmacie - hors ► La saisie des ETPR PM, PS et PA pour toutes les SA 936.12. 936.13. Genie Libelle SA Sterilisation osptalière nover du Personne Médical (PM), 936.14 et hiomédical viglance iant (PI) du Personnel suignant (PS) rétrocession tour au somma PA) seront calculés Logistique Médicale Intitulés montants donnees globales Produits admis Totalemen Totalement Totaler Pharmacie - hors 936.12, 936.13, Stérilsation Génie biomédical en atténuation nternalisée internalisée internal 936.14 et rétrocession des charges de Type d'intervenants HAD Suivi au sejour (en minutes/en TOT PCE 362 9364 Type d'intervenants SAMT Métier Mode de prise en charge / fonctionnement Totalement internalsée Non con Totalement internalisée 31 254 Autres prestations diverses réalisées à l'extérieur Rabais, remises, ristournes obtenus sur autres services extérieurs Total des charges de personnel salarié soignant (hors comptes 6721 Nombre d'ETPR Autres 99.64 0.38 2 246 441 Total des charges de personnel salarié autre (hors comptes 6721 et REMU 4 594 474 16 469 Lotal des charges de personnel salarié médical (hors comptes 6721 Total ETPR Personnel Autres 99.64 0.38 0.00 0.00 REMU 933 811 110 049 Permanences des soins du personnel médical y compris charges :5+6452FDS Charges PA REMU 4 505 188 16 469 Total des charges de personnel salarié médical des internes et REMU Coût moyen du Personnel étudiants (hors comptes 8721 et 649) 46 217 € 43 340€ non concerné HAD : Nb c'ETP des intervenants mis 0.00 à disposition suvis en minutes Total ETPR PM + PS + PA (hors mis à di 159.98 1.27 0.00 0.00



#### **SOMMAIRE Module 3**

- Rappel des principales consignes
- O Cas 1 : PC
- O Cas 2 : ETP
- Cas 3 : Actes Csarr
- 3a Contrôle du recueil des actes RR
- 3b Focus sur les actes pluriprofessionnels hors liste
- O Cas 4: Imputation Onglet 3-SA
- O Cas 5: Imputation des pdts en atténuation en Onglet 4
- O Cas 6 : Charges relatives aux activités subsid. et Onglet 5
- O Cas 7 : Traitement des SAMT de Sous-Traitance Médicale
- O Cas 8 : Onglets 7 champs/7log
- O Cas 9 : Analyse des coûts unitaires
- O Cas 10 : Analyse des coûts des GME



O Contrôle du recueil – rapprochement PMSI/ENC : TDC 2.6.1 et 2.6.2 – Conformité par RHA

Tableau 2.6.1 : Taux de conformité par RHA entre les intervenants de RR du PMSI et les SAMT métiers déclarés dans ARAMIS (charte qualité)

Nombre de RHA avec les codes intervenants conformes entre PMSI et ENC	Nombre de RHA total du PMSI (B)	Taux observé (%)	Taux observé 2021 (%)
1 382	1 395	99.07	100.00

Tableau 2.6.2 : Taux de conformité par RHA, par codes actes et par intervenants entre le PMSI et ARAMIS

Nombre de RHA avec les codes actes et intervenants conformes entre PMSI et ARAMIS	Nombre de RHA total du PMSI (B)	Taux observé (%)	Taux observé 2021 (%)
1 025	1 395	73.48	99.14

- O Le TDC 2.6.1 indique un taux de conformité de 99%
- O Le TDC 2.6.2 indique un taux de conformité de 73%
- => Comment pouvez-vous analyser et expliquer ces taux de conformité, notamment le taux faible du TDC 2.6.2 ?



O Contrôle du recueil – rapprochement PMSI/ENC : TDC 2.6.1 et 2.6.2 – Conformité par RHA

Tableau 2.6.1 : Taux de conformité par RHA entre les intervenants de RR du PMSI et les SAMT métiers déclarés dans ARAMIS (charte qualité)

Nombre de RHA avec les codes intervenants conformes entre PMSI et ENC	Nombre de RHA total du PMSI (B)	Taux observé (%)	Taux observé 2021 (%)
1 382	1 395	99.07	100.00

Tableau 2.6.2 : Taux de conformité par RHA, par codes actes et par intervenants entre le PMSI et ARAMIS

Nombre de RHA avec les codes actes et intervenants conformes entre PMSI et ARAMIS ▼	Nombre de RHA total du PMSI (B)	Taux observé (%)	Taux observé 2021 (%)
1 025	1 395	73.48	99.14

- Le TDC 2.6.1 indique un taux de conformité de 99% => 13 RHA présentent un écart sur les intervenants RR déclarés en fichier 11 par rapport au PMSI (code intervenant différent, actes non pris en compte).
- Le TDC 2.6.2 indique un taux de conformité de 73% => 370 RHA présentent un écart sur les codes actes ET intervenants RR déclarés en fichier 11 par rapport au PMSI
  - O Sur les 370 RHA en écart, 13 ont un écart sur l'intervenant, les autres RHA présentent donc un écart sur les actes : soit le code acte, soit le nb d'actes, soit la date de l'acte.
- O Le Taux de conformité requis dans la charte qualité étant > 75% pour ces 2 TDC, un taux inférieur doit conduire à corriger le fichier 11. **Comment ?** Les TDC 2.7 et 2.8 suivants ciblent les corrections à effectuer.



#### TDC 2.7.1 – Concordance par code acte CSARR

Tableau 2.7.1 : Taux de RHA où l'intervenant a le même nombre d'occurrences de code acte CSARR dans le PMSI et dans ARAMIS

Métier	Nombre de RHA avec concordance entre le PMSI et ARAMIS (A)	Nombre de RHA avec au moins un acte dans le PMSI ou dans ARAMIS	Taux observé (%) (A/B)	Taux observé 2021 (%)
Psychologue	742	1 087	68.26	100.00
Autre intervenant	837	1 191	70.28	99.75
Infirmier	1 121	1 101	99.12	99.41
Médecin	1 113	1 120	99.38	99.78
Educateur sportif	890	892	99.78	100.00
Assistant de service social	532	532	100.00	100.00
Psychomotricien	740	740	100.00	

- O Le TDC 2.7.1 indique un taux de concordance par intervenant RR compris entre 68.26% et 100% (Taux de concordance requis dans la charte qualité entre 70% et 100%)
  - o taux de concordance non atteint pour le métier Psychologue à 68.26% => 345 RHA présentent un écart sur le nb d'occurrences dans le fichier 11 par rapport au PMSI.
  - o taux de concordance à 70.28% pour le métier Autre intervenant, soit 354 RHA en écart sur le nb d'occurrences dans le fichier 11 par rapport au PMSI.
  - => il pourrait donc exister une anomalie croisée sur ces 2 métiers => le TDC 2.8.2 cible plus précisément cette anomalie.
  - o taux atteint pour les autres métiers RR.



#### TDC 2.8.2 – Exhaustivité des actes CsaRR hors pluripro

#### Tableau 2.8.2 : Exhaustivité des actes CSARR et CCAM

Type d'acte	Intervenant	Nombre d'actes total du PMSI (A)	Nombre d'actes total de l'ENC	d'actes (A)-(B)	Taux d'exhaustivité (%) (ロル(ム)
Actes CSARR	Autre intervenant	9 435	9 082	353	
Actes CSARR	Educateur sportif	1 499	1 497	2	99.87
Actes CSARR	Médecin	3 008	3 005	3	99.90
Actes CSARR	Infirmier	5 030	5 026	4	99.92
Actes CSARR	Assistant de service social	1 238	1 238	0	100.00
Actes CSARR	Psychomotricien	1 604	1 604	0	100.00
Actes CSARR	Psychologue	3 550	3 893	-343	109.66
Actes CSARR	Total	25 304	25 345	19	99.93
Actes CCAM	Total	0	0	0	

- O Le TDC 2.8.2 indique un taux d'exhaustivité de 99.93% au total, proche des 100% requis (19 actes manquants au global).
- O Ce TDC montre des écarts sur les intervenants :
  - O Autre intervenant : 353 actes manquants en fichier 11 par rapport au PMSI (exhaustivité 96% vs 100% requis)
  - O Psychologue: 343 actes en trop en fichier 11 par rapport au PMSI (exhaustivité 110% vs 100% requis)
    - O Soit le fichier 11 est erroné, des actes codés par Autre Intervenant au PMSI ont été déclarés à tort sur le Psychologue en fichier 11 => il faut corriger le fichier 11 en ce sens
    - O Soit l'intervenant psychologue a utilisé par erreur le code Autre intervenant pour la saisie de ses actes au PMSI => à confirmer au superviseur pour justification au RS

Attention, dans ce cas, les charges et ETP du psychologue, afférents à ces actes déclarés en autre intervenant au PMSI mais en psychologue dans l'ENC, sont à imputer sur le MRR psychologue si on ne corrige pas le fichier 11.

O Educ sportif, Médecin et Infirmier: 9 actes manquants en fichier 11, taux d'exhaustivité très proches de 100%



#### O TDC 2.8.1 – Exhaustivité des actes

#### Tableau 2.8.1 : Exhaustivité des actes RR - Synthèse

Type d'acte	Nombre d'actes total du PN	Nombre d'actes total de l'ENC (fichier 11)	Ecart en nombre d'actes (A 🔁	Taux d'exhaustivité (%) (B	Taux charte qual
Actes CSARR (hors actes pluriprofessionnels)	25 364	25 345	19	99.93	100
Actes CCAM	0	0	0		100
Actes Pluriprofessionnels	7 621	1 280	6 341	16.80	100
Total	32 985	26 625	6 360	80.72	100

- O Le TDC 2.8.1 indique le taux d'exhaustivité par type d'acte : Csarr hors pluripro, CCAM de RR, Pluripro. Le taux global ressort à 80.72% (6360 actes manquants en fichier 11), éloigné des 100% requis dans la CQ.
- O Ce TDC montre des écarts sur les actes :
  - O Csarr hors pluripro: 19 actes manquants en fichier 11 par rapport au PMSI (exhaustivité 99.93% proche des 100% requis)
  - O CCAM de RR : non concerné dans cet exemple
  - O Actes Pluriprofessionnels : 6341 actes manquants en fichier 11 par rapport au PMSI (exhaustivité 16.8% vs 100% requis)
    - O Au-delà d'éventuellement corriger le fichier 11 sur l'anomalie psychologue/autre intervenant, il faut compléter le fichier 11 des actes manquants. Les TDC 2.8.2 à 2,8.4 précisent les corrections attendues sur le fichier 11



#### O TDC 2.8.3 – Exhaustivité des actes pluripro

#### Tableau 2.8.3 : Exhaustivité des actes pluri professionnels

Code acte	Libellé •	PMSI : nb d'actes x nb d'intervenants (A)	Fichiar 11	d'actes (A-B)	Taux d'exhaustivité (%) (B)/
ZZC+221	Synthèse interdisciplinaire de rééducation et/ou de réadaptation	5 647	947	4 700	16.77
ZZC+255	Diagnostic éducatif initial sans établissement de programme persor	1 970	331	1 639	16.80
ZZQ+200	Évaluation du projet de vie du patient avec préparation de dossier po	4	2	2	50.00
Total		7 621	1 280	6 341	16.80

O Le TDC 2.8.3 indique un taux d'exhaustivité de 16.8% au total, et sur les 2 principaux actes.

Exemple de l'acte ZZC+221 : au PMSI, cet acte a été codé par plusieurs métiers (extrait tableau Ovalide

1.D.2.CSARR)

ZZC+221-Synthèse interdisciplinaire de rééducation et/ou de réadaptation	10 : MEDECIN	704
ZZC+221-Synthèse interdisciplinaire de rééducation et/ou de réadaptation	21 : INFIRMIER	160
ZZC+221-Synthèse interdisciplinaire de rééducation et/ou de réadaptation	28: PSYCHOMOTRICIEN	9
ZZC+221-Synthèse interdisciplinaire de rééducation et/ou de réadaptation	30 : PSYCHOLOGUE	37
ZZC+221-Synthèse interdisciplinaire de rééducation et/ou de réadaptation	69 : ÉDUCATEUR SPORTIF	8
ZZC+221-Synthèse interdisciplinaire de rééducation et/ou de réadaptation	88: AUTRE INTERVENANT	29

Le PMSI comporte 947 occurrences pour cet acte. Le TDC 2.8.3 présente un total de 5647 actes ZZC+221, qui correspond en moyenne à 6 intervenants RR présents à chaque synthèse.

<u>Le fichier 11</u> comporte 947 lignes pour cet acte => seul l'intervenant codant l'acte au PMSI a été déclaré au fichier 11, à tort ; les autres intervenants présents à l'acte n'ont pas été déclarés.

=> Il faut corriger le fichier 11 en dupliquant les 947 lignes du fichier 11 autant de fois que d'intervenants à chaque occurrence d'acte afin de renseigner les autres intervenants.



O Contrôle du recueil : TDC 2.9.3 – contrôle de la cohérence du poids des actes pluriprofessionnels par intervenant

Tableau 2.9.3 : Distribution de la durée des actes par intervenant - actes pluriprofessionnels

SAMT Métiers	Libellé	Nombre d'actes	Poids du métier (✓
93272001	Médecin	852	66,6
93272101	Infirmier	280	21,9
93272207	Psychomotricien	9	0,7
93272209	Psychologue	37	2,9
9327230297	Assistant de service social	1	0,1
93272309	Educateur sportif	13	1,0
93272501	Personnel autre	88	6,9

- O Le TDC 2.9.3 confirme que les actes n'ont pas été répartis correctement entre les différents intervenants RR dans le fichier 11 : le métier médecin regroupe 67% des actes pluriprofessionnels.
- O A noter : si 2 intervenants d'un même métier sont présents à l'acte pluripro, le poids de ce métier peut être supérieur à 50%, à condition qu'un autre métier soit déclaré pour ce même acte (pluripro = au moins 2 métiers différents présents).



### Cas 3b : Contrôle du recueil des actes pluriprofessionnels hors liste

O Contrôle du recueil – rapprochement PMSI/ENC : TDC 2.8.5 – poids des actes pluriintervenants

Tableau 2.8.5 : Poids des actes réalisés à plusieurs intervenants mais hors liste des actes pluriprofessionnels

Code acte	pluriprofessionnel s au PMSI	Nombre d'actes non pluriprofessionnel s avec un nombre d'intervenants >1 au PN	Taux d'actes non pluriprofessionnel s avec un nombre d'intervenants >1 au PMSI (%)	Nombre total d'actes non pluriprofessionnel s dans l'ENC	Nombre d'actes de l'intervenant principal avec un recueil des actes de co- intervenants dans l'E	de co- intervenants dans l'ENC
DKQ+008	962	1	0.10	1	1	100.00
DKR+200	5985	5	0.08	5	5	100.00
DKR+291	418	3	0.72	3	3	100.00
GLR+236	4782	17	0.36	17	17	100.00
NKR+059	1845	3	0.16	3	3	100.00
	13992	29	0.2%	29	29	

O Ce TDC indique le nombre d'actes hors liste pluriprofessionnels, réalisés en pluriintervenants.

#### Si vous réalisez le recueil des actes des co-intervenants dans l'ENC (facultatif)

- O Si nb d'intervenants mentionnés au PMSI est >1, alors on attend dans l'ENC 1 intervenant Principal (mentionné P) ; ici on attend donc 29 lignes, concernant 5 actes, avec le typage P (intervenant principal) => TDC 2.8.6 partie 1 sur le nb de lignes avec P
- O Si des actes ont été déclarés au PMSI avec un nb d'intervenants supérieur à 1, on attend donc dans l'ENC des co-intervenants (mentionnés C) ; ici on attend donc a minima 29 lignes avec le typage C => TDC 2.8.6 partie 2 sur le nb de lignes avec C.
- On rappelle que le nombre d'intervenants présents à l'acte doit également être renseigné dans le champ 12 du fichier 11.



### Cas 3b : Contrôle du recueil des actes pluriprofessionnels hors liste

Contrôle du recueil – rapprochement PMSI/ENC : TDC 2.8.6 - Partie 1 /intervenant principal

Nombre d'actes Intervenant principal de l'ENC (A)	d'actes avec un nombre d'intervenants concordant dans le PMSI et l'ENC (B)	d'actes avec un nombre d'intervenants non renseigné dans le PMSI	d'actes avec un nombre d'intervenants dans le PMSI et l'ENC renseignés mais non concordants	principal de l'ENC	concordance	Objectif (%)
108	41	0	0	67	37.96	100
155	102	0	0	53	65.81	100
37	36	0	0	1	97.30	100
1	1	0	0	0	100.00	100
34	33	0	0	1	97.06	100
373	360	0	0	13	96.51	100
60	44	0	0	16	73.33	100
234	228	0	0	6	97.44	100
35	35	0	0	0	100.00	100
66706	58075	0	0	8631	87.06	00
	d'actes Intervenant principal de 'ENC (A)  108 155 37 1 34 373 60 234 35	d'actes avec un nombre d'intervenants concordant dans le PMSI et l'ENC (B)  108 41 155 102 37 36 1 1 1 34 33 373 360 60 44 234 228 35 35	d'actes avec un nombre d'intervenants principal de l'ENC (A)	d'actes avec un nombre d'intervenants principal de l'ENC (A)	d'actes intervenant principal de PENC (A)         d'actes avec un nombre d'intervenants concordant dans le PMSI et l'ENC (B)         d'actes avec un nombre d'intervenants non renseigné dans le PMSI         d'intervenants dans le PMSI et l'ENC renseignés mais non concordants         d'actes litervenant d'intervenants dans le PMSI et l'ENC renseignés mais non concordants           108         41         0         0         67           155         102         0         0         53           37         36         0         0         0         1           1         1         0         0         0         0           34         33         0         0         1         1           373         360         0         0         13           60         44         0         0         16           234         228         0         0         6           35         35         0         0         0	Cactes avec un nombre d'intervenants principal de l'ENC (A)   PMSI et l'ENC (B)   Cactes avec un nombre d'intervenants concordant dans le PMSI et l'ENC (B)   PMSI e

- O Le TDC indique un taux de concordance de 87% (58075 actes/66 706 actes).
  - O Concordance = pour l'acte ENC intervenant Principal (mentionné P) on trouve dans le PMSI le même acte avec nb d'intervenants mentionnés au PMSI >1
  - O 8631 actes ont été déclarés à tort avec intervenant principal dans l'ENC alors que le nb d'intervenants n'est pas indiqué au PMSI; il ne s'agit pas d'actes « pluri-intervenants ».
- O Il faut donc corriger le fichier 11 en supprimant le code P indiqué à tort sur les 8631 actes. S'il s'agissait réellement d'actes pluri-intervenants alors il aurait fallu le déclarer correctement au PMSI. (+ suppression des actes avec le code C correspondants)



### Cas 3b : Contrôle du recueil des actes pluriprofessionnels hors liste

Contrôle du recueil – rapprochement PMSI/ENC : TDC 2.8.6 - Partie 2/co-intervenant

Partie 2 : Concordance entre PMSI et ENC des actes des co-intervenants

Code acte	Nombre d'actes de Co-intervenants de l'ENC (fichier	Nombre d'actes de Co- intervenants de l'ENC autorisés au regard du Nb d'intervenants déclarés au PMSI	regard du Nb	Taux de concordance (%) (B/A)	Objectif (%) ▼
DKQ+008	2	2	0	100.00	100
DKR+200	5	5	0	100.00	100
DKR+291	3	3	0	100.00	100
GLR+236	17	17	0	100.00	100
NKR+059	3	3	0	100.00	100
Total	30	30		100.00	100

#### • Le TDC indique un taux de concordance de 100%

Oll y a 30 actes de co-intervenant déclarés /30 actes attendus.

**Concordance** = si nb d'intervenants mentionnés au PMSI est >1, alors on attend dans l'ENC, si vous réalisez le recueil des actes des co-intervenants dans l'ENC (facultatif), 1 intervenant Principal (mentionné P) et 1 ou plusieurs co-intervenants avec au plus intervenant principal + co-intervenants = nb d'intervenants indiqué au PMSI





#### O Rappel du Recueil au PMSI des actes pluriprofessionnels et traduction ENC

	▼	~	Pc 🔽	₩ Ψ	. Oh ▼	Cadr: 💌	<u> </u>	Traduction I	ENC TDC 2.8.5
Libellé des variables		Taill e	tion déb ut	tion	Obing atoir e [1]	e/ Rempli ssage	Format des valeurs	Si le code correspond à un acte pluriprofessionnel de la liste fermée	Si le code ne correspond pas à un acte pluriprofessionnel de la liste
	Code principal	7			0	Gauche/E	CSARR		
	Code supplémentaire « appareillage »	3			F	NA/NA	obligatoire si acte appartient à la liste « appareillage »		
	Code modulateur de lieu	2			F	NA/NA			
	Code « modulateur de patient »	2			F	NA/NA			
	Code « modulateur de patient »	2			F	NA/NA			
	Code intervenant	2			0		Code intervenant du professionnel ayant la responsabilité de la réalisation de l'acte		apparaitra en P si le nb d'intervenants infra >1
	Filler	1				NA/NA			
	Nombre de réalisations	2			0	Droite/Zér			
	Date de réalisation	8			0	NA/NA	Signalement si non renseigné		
Acte CSARR n° 1	Nombre réel de patients	2			0		>=2 pour les actes de type « collectif »     =1 pour les actes de types pluri professionnels     >=1 pour les autres types d'actes		
	Nombre d'intervenants  Extension Documentaire	2			F		Obligatoire si acte appartient à la liste des actes pluriprofessionnels	Le nb d'intervenants est OBLIGATOIRE Pour l'ENC, il s'agit de connaitre les MRR précis intervenant à l'acte et leur minutage. Au fichier 11, il y aura autant de lignes de cet acte que d'intervenants déclarés.	intervenant principal et un ou







117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03 Téléphone: 04 37 91 33 10 Fax: 04 37 91 33 67

www.atih.sante.fr

7 Allée Claude Debussy 69130 ECULLY 04.72.86.15.15 mmolina@excolyon.com





#### **ENC SSR 2022**

# Module 3 – Retour des erreurs méthodologiques et leur résolution

Webinaire 4 juillet 2023

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03 Téléphone: 04 37 91 33 10 Fax: 04 37 91 33 67

www.atih.sante.fr

7 Allée Claude Debussy 69130 ECULLY 04.72.86.15.15 mmolina@excolyon.com



#### **SOMMAIRE Module 3**

- O Rappel des principales consignes
- O Cas 1 : PC
- O Cas 2 : ETP
- O Cas 3: Actes Csarr
- O Cas 4: Imputation Onglet 3-SA
- O Cas 5 : Imputation des pdts en atténuation en Onglet 4
- O Cas 6 : Charges relatives aux activités subsid. et Onglet 5
- O Cas 7 : Traitement des SAMT de Sous-Traitance Médicale
- O Cas 8 : Onglets 7 champs/7log
- O Cas 9 : Analyse des coûts unitaires
- O Cas 10 : Analyse des coûts des GME



O Contrôle des affectations en onglet 3-SA : TDC 1.7.6.2 (finess.2022.encssr.01\_7arc.xlsx)

Tableau 1.7.6.2 : Phase 3 : Evolution des charges et des produits par SA et par compte entre 2021 et 2022

Type de SA	- 5A	Litiedé de la SA	Al" de Com	Libellé du com	Mostant total	Montant total	Evolution on room *	Evolution e
MET	Total 93272001	Médecis			859 734	410 019	449 715	110
MET	Total 93272101	Infirmer			208 625	248.887	40 262	-16
MET	Total 93272315	Enseignant en activité physique adaptée			236 153	262 812	26.660	-10
MET	Total 93272317	Socio Esthéticies			0	1 043	-1 043	-100
MET	Total 93272501	Personnel astre (Aide Soignant)			2 198	34 751	-32 552	-94
SPE_SSR_PARC	Total 936612	Parc de matériel roulairt			5.622	5 806	15	0
SAMT LM	Total 93289 Total 9364	Autres explorations fonctionnelles spécialisées Génie biomédical			2 051 23 367	3 437 6 039	-1 386 17 328	.40 287
LM	Total 9365	Rygiène hospitalière et vigitances			10 909	16 707	-5 898	
LGG	Total 93111	Services administratifs à caractère général			0	1.585 619	-1 585 619	-35 -100
166	Total 931110	SACG - hors services mortuaires et morgue.			1 574 613	0	1 574 613	#DIVID
LGG	Total 93113	Accueil et gestion des malades			192 161	228 258	-36 097	-16
LGG	Total 93114	DSI			559 725	368 878	190 847	52
LGG	Total 93115	DM			137 795	138.820	-1 025	-1
LGG	Total 93116	Services hôteliers			808 651	502 408	306 243	61
196	Total 93118	Entretien-maintenance			524 697	330 137	194 559	. 59
LGG	Total 9313	Restauration			924 590	1 020 895	-96 305	-0

On constate une augmentation des charges nettes affectées en onglet 3-SA sur la LGG Services hôteliers de +306k€/+61%

O Dans le détail, on constate que cette augmentation provient du compte 6283 Nettoyage à l'extérieur, qui augmente de +347k€

Tableau 1.7.6.2 : Phase 3 : Evolution des charges et des produits par SA et par compte entre 2021 et 2022

Туре с	SA 🔻	Libellé de la SA	N° de com	Libellé du com	Montant total 2 ▼	Montant total 2 ▼	Evolution en mont ▼	Evolution e
LGG	93116	Services hôteliers	60262+603262	Consommations de produits d?entretien	38 458	15 963	22 495	140.91
LGG	93116	Services hôteliers	60611	Eau et assainissement	9 905	9 565	340	3.55
LGG	93116	Services hôteliers	60612	Énergie et électricité	80 161	81 063	-902	-1.11
LGG	93116	Services hôteliers	60613	Chauffage	55 193	66 306	-11 113	-16.76
LGG	93116	Services hôteliers	615268	Maintenance sur biens mobiliers à caractère non médical : Autres	0	49 422	-49 422	-100.00
LGG	93116	Services hôteliers	6283	Nettoyage à l'extérieur	388 222	41 152	347 070	843.38
LGG	93116	Services hôteliers	6288	diverses réalisées à	139 434	134 158	5 275	3.93
LGG	93116	Services hôteliers	6811281	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles : Installations générales, agencements, aménagements divers	97 279	104 779	-7 499	-7.16 <b>3</b> 7
LGG	Total 93116	Services hôteliers			808 651	502 408	306 243	61
LUU	10(a) 53110	Services notellers			000 001	302 408	300 243	





- O Contrôle des affectations en onglet 3-SA : TDC 1.7.6.2 (finess.2022.encssr.01 7arc.xlsx)
  - O Tri du TDC 1.7.6.2 sur le N° de compte 6283 :

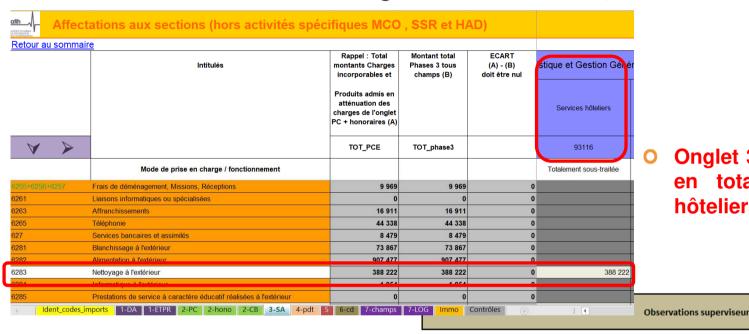
On constate que 100% du compte 6283 a été affecté en 3-SA sur la LGG services hôteliers en 2022, alors qu'une ventilation entre plusieurs SA avait été réalisée en 2021 => il faut retravailler sur la répartition de ce montant en 2022 et corriger en 3-SA: compte à répartir sur les SA consommatrices : seules charges de nettoyage des locaux de logistiques, techniques et administratifs, restent sur la LGG services hôteliers.

Tableau 1.7.6.2: Phase 3: Evolution des charges et des produits par SA et par compte entre 2021 et 2022

Type de SA	SA	Libellé de la SA	N° de compte	Libellé du compte	Montant total 2022	Montant total 2021	Evolution en montant	Evolution en
SAC_SSR	93451512	Affections des systèmes digestifs, métaboliqueset endocriniens/ adultes/ hospitalisation complète	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	102 659	-102 659	-100.00
SAC_SSR	9345151201	Obésités Morbides/ adultes/ hospitalisation complète	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	156 932	-156 932	-100.00
SAC_SSR	93451515	Affections des systèmes digestifs, métaboliqueset endocriniens/ adultes/ hospitalisation de jour	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	10 932	-10 932	-100.00
SAC_SSR	9345211290	Affections de la personne âgées poly pathologique, dépendante ou à risque de dépendance / adultes/ hospitalisation complète	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	26 999	-26 999	-100.00
SAC_SSR	93452212	SSR polyvalent adultes hospitalisation complète	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	11 916	-11 916	-100.00
PRR	93271101	Espace d'ergothérapie	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	749	-749	-100.00
PRR	93271104	Cuisine éducative	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	2 722	-2 722	-100.00
PRR	93271105	Locaux de simulation d'espaces de vie	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	624	-824	-100.00
PRR	93271116	Exploration de l'équilibre et de la posture	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	375	-375	-100.00
PRR	93271120	Gymnase (à différencier de la simple salle de gymnastique)	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	7 117	-7 117	-100.00
PRR	93271123	Plateau de kinésithérapie	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	7 616	-7 616	-100.00
PRR	932.711.99	Salles d'Education Thérapeutique du Patient & Atelier d'Art-thérapie	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	18 229	-18 229	-100.00
SAMT	93281	Explorations fonctionnelles cardio-vasculaires	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	416	-416	-100.00
SAMT	93282	Explorations fonctionnelles pneumologiques	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	416	-416	-100.00
SAMT	93289	Autres explorations fonctionnelles spécialisées	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	416	-416	-100.00
LGG	116	Services hôteliers	6283	Nettoyage à l'extérieur	388 222	41 152	347 070	843.38



Contrôle des affectations en onglet 3-SA: TDC 1.7.6.2 (finess.2022.encssr.01\_7arc.xlsx)



Onglet 3-SA : compte 6283 affecté en totalité à la LGG services hôteliers

O II est donc demandé de répartir le compte 6283 entre les SA concernées Phase 3 : Evolution des charges et des produits par SA et par compte entre N et N-1 (Tableau 1.7.6.2)

- 1. LGG Entretien Maintenance : inclut le compte 61522 entretien immo 123k€ qui était affecté en STR IMMO en 2021 => expliquer ce changement d'affectation
- Compte 615162 maintenance matériel médical: affecté à 100% sur LM Génie biomédical => à répartir sur les SA consommant les matériels concernés.
- Compte 615161 maintenance info à caractère médical : affecté à 100% sur LGG DSI => à répartir sur les SA consommant les matériels concernés.
- 1. Compte 615268 Maintenance matériels non médicaux : affecté à 100% sur LGG EM => à répartir sur les SA
- 5. Compte 6283 Nettoyage à l'extérieur : affecté à 100% sur LGG SH => à répartir sur les SA consommatrices
- 7. Compte 6066FOURN non ventilé sur les 3 SAMT d'explorations fonctionnelles => à vérifier ou corriger
- 8. Refact aux groupements : 0 charge vs 23k€ en 2021

Recommandation

Corriger les points 1 à 8



- Impact sur le ctu de la SA
  - Affectation en onglet 3-SA

Tableau 1.7.6.2 : Phase 3 : Evolution des charges et des produits par SA et par compte entre 2021 et 2022

Type d	SA	Libellé de la SA	N° de com 💺	Libellé du com	Montant total 2	Montant total 2l ▼	Evolution en mont	Evolution e
LGG	Total 93116	Services hôteliers			808 651	502 408	306 243	61

O Déduction en onglet 5

Tableau 10.2 : Analyse du coût unitaire à partir des charges indirectes imputées en activités subsidiaires et budgets annexes (onglet 5)



○ Charges nettes = 808 651 – 22 191 = 786 461 soit +62%

Tableau 10.1 : Coûts unitaires de logistique médicale, de logistique et gestion générale, de structure

Section de LGG/LM/STF Mode de fonctionnementde la S	Nature de la clé 20	Nature de la clé 21	Montant des charges nettes 2022 (A)	Montant des charges nettes 2021 (B)	Evolution en % des charge nettes (A-B)	Nombre total de clés ARCAnH 2022 (C)	Nombre total de clés ARCAnH 2021 (D)	Evolution en % du total des clés (CD)	(E)=(A/C)	(F)=(B/D)	coût/clé (E-F)	Coût/clé référence FNC	Coût/clé référence FNC Médit	Coût/clé référence F
Services hôteliers Totalement sous-traitée	m2 SDO/SHOB/SH	m2 SDO/SHOB/SHO N /surface planch r	786 461	485 105	62.12	7 446.0	7 446.0	0.00	105.62	65.15	62.12	59.6	76.8	99.0

O Le ctu augmente de +62% par effet prix (les UO sont stables/2021) et est > à la réf



### **SOMMAIRE Module 3**

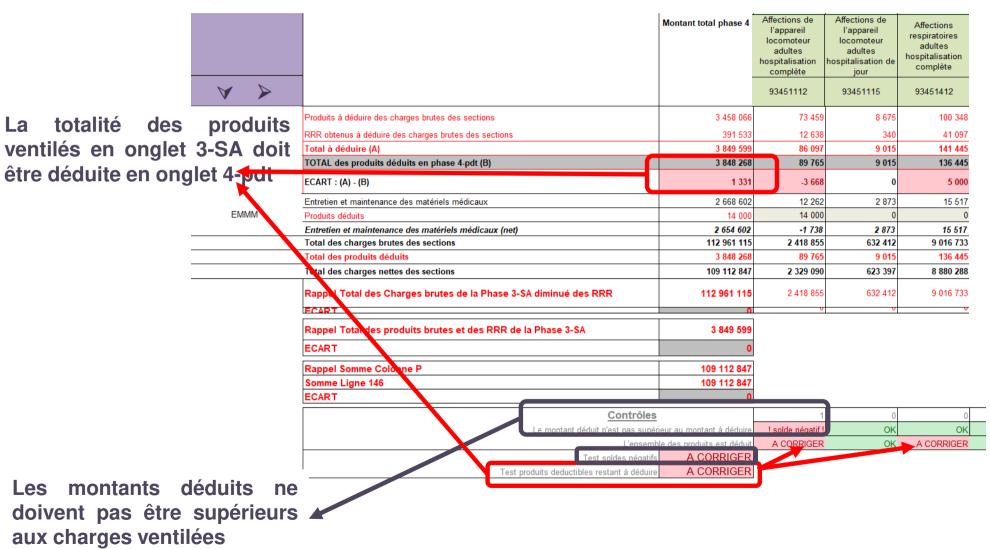
- Rappel des principales consignes
- O Cas 1 : PC
- O Cas 2 : ETP
- O Cas 3: Actes Csarr
- O Cas 4: Imputation Onglet 3-SA
- O Cas 5: Imputation des pdts en atténuation en Onglet 4
- O Cas 6 : Charges relatives aux activités subsid. et Onglet 5
- O Cas 7 : Traitement des SAMT de Sous-Traitance Médicale
- O Cas 8 : Onglets 7 champs/7log
- O Cas 9 : Analyse des coûts unitaires
- O Cas 10 : Analyse des coûts des GME





# Cas 5 : Imputation des pdts en atténuation en Onglet 4

### Contrôle embarqué:







# Cas 5 : Imputation des pdts en atténuation en Onglet 4

# O Cohérence attendue entre la nature des charges et la nature des produits

	Observations superviseur
Phase 4 Pdt : Produits	1. la totalité des pdts en atténuation a été déduite : écart     0 : ok
déductibles	3 Les pdts déduits des frais de personnel ne sont déduits que des PA => aucun montant en PS / PM A vérifier ou corriger
	Recommandation
3. Sauf explication - à corrige	

		Montant total phase 4
70 812 709 758 7721+7728 791  Rappel onglet 3-SA  PS_REMU  PS_EXT  PA_REMU  PA_EXT  PM_REMU		
70 812	Produits exploités dans l'intérêt du personnel - Repas	425 676
709	RRR accordés par l'établissement	-28
758	Produits divers de gestion courante	438 866
7721+7728	Autres Produits sur exercices antérieurs	413 327
791	Transferts de charges d'exploitation	589 924
0.45°000 to 10.05000	Produits à déduire des charges brutes des sections	1 867 765
	RRR obtenus à déduire des charges brutes des sections	3 207 791
J-3A	Total à déduire (A)	5 075 556
	TOTAL des produits déduits en phase 4-pdt (B)	5 075 556
	ECART: (A) - (B)	0
	Personnel soignant salarié	25 812 991
PS_REMU	Produits déduits	0
	Personnel soignant salarié (net)	25 812 991
	Personnel soignant extérieur	187 857
PS_EXT	Produits déduits	
	Personnel soignant extérieur (net)	187 857
	Personnel autre salarié	18 886 466
PA_REMU	Produits déduits	1 134 239
	Personnel autre salarié (net)	17 752 227
	Personnel autre extérieur	496 442
PA_EXT	Produits déduits	0
	Personnel autre extérieur (net)	496 442
	Personnel médical salarié (hors permanences des soins)	1 147 087
PM_REMU	Produits déduits	0
	Personnel médical salarié (hors permanences des soins) (net)	1 147 087
	Personnel médical extérieur (hors permanences des soins)	560 468
PM_EXT	Produits déduits	0
	Personnel médical extérieur (hors permanences des soins) (net)	560 468





# Cas 5 : Imputation des pdts en atténuation en Onglet 4

# O Cohérence attendue entre la nature des charges et la nature des produits

	Observations superviseur	<u>r</u>		
	1. La totalité des pdts en atténuation a été	déduite : écart 0		
	: ok			
	2. Pas de montants négatifs lors des déduct	tions : ok	Intitulés des postes de charges	
Phase 4 Pdt : Produits déductibles	3. Les natures de pdts sont cohérentes avec charges toutefois : - les RRR sont déduits exclusivement des CN en SP ? aucun montant s/ DMI ?) => A vérifi corriger	M (aucun montant		Montant total phase 4
	Recommandation		Dadda Addin da dan da	460.027
3. Affectation RRR à vérifier			Produits à déduire des charges brutes des sections	169 237
por missianism in a verme.		3-8A	RRR obtenus à déduire des charges brutes des sections	223 855
			Total à déduire (A)	393 092
			TOTAL des produits déduits en phase 4-pdt (B)	393 092
			ECART : (A) - (B)	0
			Consommables médicaux	3 605 963
		CM	Produits déduits	223 855
			Consommables médicaux (net)	3 382 109



### **SOMMAIRE Module 3**

- O Rappel des principales consignes
- O Cas 1 : PC
- O Cas 2 : ETP
- O Cas 3: Actes Csarr
- O Cas 4: Imputation Onglet 3-SA
- O Cas 5 : Imputation des pdts en atténuation en Onglet 4
- O Cas 6 : Charges des activités subsid. et Onglet 5
- O Cas 7 : Traitement des SAMT de Sous-Traitance Médicale
- O Cas 8 : Onglets 7 champs/7log
- O Cas 9 : Analyse des coûts unitaires
- O Cas 10 : Analyse des coûts des GME



O Contrôle des marges sur activités subsidiaires en onglet 5 :

						Redevances des			Activités subsidiair		
			Rappel des montants à affecter de la Phase 2-PC (a)	TOTAL de la Phase 5 (b)	ECART (a) - (b) doit être nul	Praticiens libéraux  Redevances des praticiens libéraux	Rétrocession de médicaments	Mise à disposition de personnel facturé	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Autres ventes de biens et de services	Refacturation aug groupements
		A>	rappel	phase5	restant	REDEV	ACT_SUBSID1	ACT_SUBSID2	ACT_SUBSID3	ACT_SUBSID4	ACT_SUBSIDS
RECETTES LI	IEES AUX ACTIVITES SUBSIDIAIRES ET RCRA IDENTIFIEES EN PHASE 2-PC										
70821	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants - Chambres	70821	654	654		0			654		
0822	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants - Repas	70822	10 228	10 228		0			10 228		
0823	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants - Téléphone	70823	5 602	5 602		0			5 602		
70828	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants - Autres	70828	95 110	95 110		0			95 110		
7083	Locations diverses	7083	0	0		0				0	
7084	Mise à disposition de personnel facturée	7084	2 583	2 583	(	0		2 583			
7085	Redevances des praticiens versées aux établissements ex OQN	7085	124 835	124 835	(	0 124 835					
7087	Remboursement de frais par les CRPA	7087	0	0		0					
7088	Autres produits d'activités annexes	7088	35 229	35 229	(	0				35 229	
TOTAL DES F	RECETTES (A)	•	274 241	274 241	(	0 124 835	C	2 583	111 594	35 229	
RAPPEL DES	CHARGES DIRECTES IDENTIFIEES EN PHASE 3-SA										
PS						0	C	0	C	0	
PA						0	C	2 583	C	0	
PM						0	C	0	C	0	
AUTRES CHAI	RGES					0	C	0	C	0	
PRODUITS EN	ATTENUATION					0	C	0	C	0	
TOTAL DES	CHARGES NETTES DIRECTES identifiées en Phase 3-SA (B)					0	(	2 583	(	0	
CHARGES INC	DIRECTES IDENTIFIEES POUR CES ACTIVITES dans cette phase										
LM						0	C	0	0	0	
LGG						62 417	C	0	30 990	17 614	
STR						62 418	C	0	951		
TOTAL DES C	CHARGES INDIRECTES DE LM / LGG / STR déduites dans cette Phase (C)					124 835	0	0	31 941	18 671	
	M5- (D) (A) (D) (C)								70.050	40.550	
_	lée (D) = (A) - (B) - (C)					1			79 653		
raux de mar	rge (E) = (D) / (A)					0.00%	0.00%	0.00%	71.38%	47.00%	0.0

 Les marges sont nulles sur redevances des libéraux et sur MAD de personnel, c'est cohérent Les marges sont élevées sur Prestations usagers et accompagnants, et Autres ventes de biens et services => il faut confirmer la réalité des taux de marge affichés, ou bien il faut corriger les charges imputées en onglets46 3-SA ou 5.



Contrôle des charges imputées sur activités subsidiaires en onglet 5 - TDC 1.7.8

					professional and profes	ř.		- Activities subsolver		
	A>	Rappel des montants à affecter de la Phase 2-PC	TOTAL de la Phase 5 (b)	ECART (a) - (b) doit être nui	Deducation for process to the process to the pro-	Rémoceration de Héfocaments	Mise & disposition de persannel facturé	Prestations définées aux usagers et accompagnants	Auther, vertex de America et de services	Refecuration au- groupements
	1	102206	prost.	rement	ACCES	ACT_RUROSS	ACT_EMBERGO	ACT_HARDS	ACY_HIRODA	ACTLAURISM
OUTFEL DES CHARGES DIRECTES IDENTIFIES EN PHASE S-SA	101	47	74					,	<u> </u>	
5					0		-0		0	
PA.					-0		2.583		0	-
							0		0	
AUTRES CHARGES		0		- 0		0				
PRODUITS EN ATTENUATION					-0		0		0	-
TOTAL DES CHARGES NETTES ERRECTES Identifiées en Phase 3-5A (B)					0	- 1	2 583		( )	
CHARGES INDIRECTES IDENTIFIEES POUR CES ACTIVITES dans cette phase				-				-1		
M:					0		0		0	
.00					62.417	-	0	30 99	17 614	1
STR					62.418	-	0	951	1 057	
TOTAL DESCHARGES INDIRECTES DE LM / LGG / STR dédutes dans cette Phase (C	1				124 835		0	31 941		
Marge calculée (0) = (A) + (B) + (C)					T			79 563	96 558	
Taux de marge (E) = (D) / (A)					0.00%	0.00%	0.00%	77,385	47,00%	0.00

#### Tableau 1.7.8 : Phase 5 : Evolution du montant des charges induites par section entre 2021 et 2022

Section AS et	Libellé section AS et CRA	Produits / Chargo	Section de char	Libellé de section de charges indirectes LM/LGG/STR	Poste de charges  indirect	Montant 20 ✓	Montant 20 <mark>√</mark>	Evolution en monta	Evolution en %
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Produits				<u>111 5</u> 94	163 311	51 717	24.67
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnant	Charges directes					-14 584	14 584	-100.00
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges indirectes	93114	Direction des Systèmes d'Information (DSI)	AUTRESDEP	-2 853	-3 420	567	-16.58
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges indirectes	93116	Services hôteliers	AUTRESDEP	-18 071	-24 100	6 029	-25.02
	Prestations délivrées aux usagers et accompagnant			Entretien-maintenance	PA	-4 756	-6 000	1 244	-20.73
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnant	Charges indirectes	9313	Restauration	AUTRESDEP	-5 114	-12 800	7 686	-60.05
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnant	Charges indirectes	9314	Blanchisserie	AUTRESDEP	-196	-783	587	-74.97
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnant	Charges indirectes	9382	Structure immobilière	AUTRESDEP	-951	-1 393	442	-31.73
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnant	Sous-total				79 653	100 231	-20 578	-20.53
						1%	61%		

On constate ici des évolutions dans les imputations par rapport à N-1 => il faut analyser ces imputations, en cohérence avec la nature des recettes.



O Contrôle de la cohérence des charges imputées en O Cette analyse de cohérence entre nature des onglet 5 au regard de la nature des produits : TDC 1.7.7 et 1.7.8 :

Tableau 1.7.7 : Phase 5 : Evolution des recettes par SA et par compte entre 2021 et 2022

SA	Libellé de la SA	N° de compte	Libellé du compte	Montant 20 <del>▼</del>	Montant 20 <mark>▼</mark>		Evolution er %	
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	70821	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants - Chambres	654	2 647	-1 993	-75.29	
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnant	70822	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants - Repas	10 228	25 659	-15 431	-60.14	C
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	70823	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants - Téléphone	5 602	7 353	-1 751	-23.82	>
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnant	70828	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants - Autres	95 110	127 652	-32 542	-25.49	>

- O La déduction de 2853€ sur Autres dépenses de LGG DSI semble cohérente avec la recette téléphone de 5602€, marge de 49% élevée
- O Dans la balance générale, on constate que la recette de 95110€ correspond essentiellement à des locations de télévision.
- O En onglet 5, les charges de maintenance des téléviseurs (18071€) ont été affectées à la LGG Services hôteliers.

Tableau 1.7.8 : Phase 5 : Evolution du montant des charges induites par section entre 2021 et 2022

Section AS et C	Libellé section AS et CRA	Produits / Char	Section de c	Libellé de section de charges indirectes LM/LGG/STR	Poste de charges  indirect   ✓	Montant 20 <mark> ▼</mark>	Montant 20 <del>▼</del>	Evolution en monta	Evolution er %
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnan	Produits				111 594	163 311	-51 717	-31.67
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnan	Charges directes				0	-14 584	14 584	-100.00
	Prestations délivrées aux usagers et accompagnant			Direction des Systèmes d'Information (DSI)	AUTRESDEP	-2 853	-3 420	567	-16.58
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnan	Charges indirect	s 93116	Services hôteliers	AUTRESDEP	-18 071	-24 100	6 029	-25.02
	Prestations délivrées aux usagers et accompagnant			Entretien-maintenance	PA	-4 756	-6 000	1 244	-20.73
	Prestations délivrées aux usagers et accompagnan			Restauration	AUTRESDEP	-5 114	-12 800	7 686	-60.05
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnan	Charges indirect	s 9314	Blanchisserie	AUTRESDEP	-196	-783	587	-74.97
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnant	Charges indirect	s 9382	Structure immobilière	AUTRESDEP	-951	-1 393	442	-31.73
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnan	Sous-total				79 653	100 231	-20 578	-20.53
						71%	61%		

En 2021, 14584€ de charges directes de personnel PA étaient affectées sur la SA Prestations usagers accompagnants, correspondant au coût du personnel gérant cette activité (mise en place des abonnements et facturation TV - téléphone...), il faudra réaliser cette affectation en 2022.



Retour au sommaire

Dans cet onglet, vous allez réaliser :

La saisie des ETPR PM, PS et PA pour toutes les SA

(PS) et du Personnel Autres (PA) seront calculés automatiquement

▶ Les différents coûts moyen du Personnel Médical (PM), Personne interne et étudiant (PI) du Personnel soignant

Nombre d'ETPR Autres

Charges PA REMU

**Total ETPR Personnel Autres** 

Coût moyen du Personnel Autres salarié

# Cas 6 : Activités subsidiaires – onglet 5

Act. Subs.

Type

Libellé SA

donnees globales

Mode de fonctionnement

Type d'intervenants HAD

Suivi au séjour (en minutes/en montant)

Type d'intervenants SAMT Métier

102.06

102.06

4 454 816

43 650 €

Act. Subs.

disposition d

facturé

ACT SULSID1 ACT SUBSID

0.00

usagers et

accompagnants

ACT SUBSIDE

51 660 € 35 000 €

O Contrôle de la cohérence des charges imputées en onglet 5 au regard de la nature des produits :

O II faut donc renseigner des ETP PA en onglet ETPR sur la SA Prest. usagers accompagnants, par ex. 0.4 ETP

Phase 5 : Evolution du montant des charges induites par section entre N et N-1

(Tableau 1.7.8)

- 1. Prestations usagers : en :2021 vous aviez déduit des charges directes en onglet 3SA (charges de PA) pour 15K€ => A vérifier/corriger
- 2. Autres ventes de biens et services : en 2021 vous aviez déduit des charges directes en onglet 3SA (#602661+6032661 couches, alèses) pour 4K€ => A vérifier/corriger

#### Recommandation

Observations superviseur

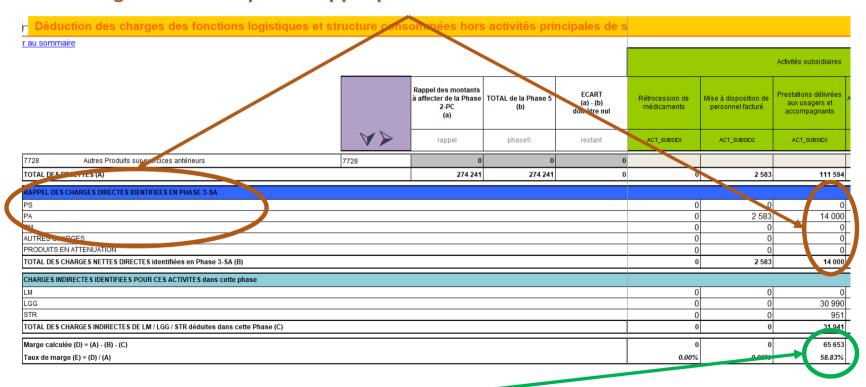
Corriger l'onglet 5 sur les activités prestations usagers et autres ventes de B&S

 Et les charges de personnel PA correspondantes dans l'onglet 3-SA, par ex. 14.000€

		pai cx. 14.						
ore to ease	Affec	tations aux sections (hors activités spé	cifiques MC	O , SSR et l	HAD)			
Retour au s	ommai	<u>re</u>						
		Intitulés	Rappel: Total montants Charges incorporables et	Montant total Phases 3 tous champs (B)	ECART (A) - (B) doit être nul			ctivités Subsidiaire
			Produits admis en atténuation des charges de l'onglet PC + honoraires (A)			Rétrocession de médicaments	Mise à disposition de personnel facturé	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants
A	>		TOT_PCE	TOT_phase3		ACT_SUBSID1	ACT_SUBSID2	ACT_SUBSID3
		Mode de prise en charge / fonctionnement						
PA_REMU		Total des charges de personnel salarié autre (hors comptes 6721 et 649)	4 423 788	4 423 788	0		2 583	14 00
		Tatal dos charace da norcannal calarió módical (hore cometos 6701						19



- Contrôle de la cohérence des charges imputées en onglet 5 au regard de la nature des produits:
  - O Les charges de personnel PA se reportent alors automatiquement en onglet 5 dans la partie rappel phase 3-SA :



O La marge est recalculée en automatique : 65.653€ / 58.83% => parait plus cohérente.



### **SOMMAIRE Module 3**

- Rappel des principales consignes
- O Cas 1 : PC
- O Cas 2 : ETP
- O Cas 3: Actes Csarr
- O Cas 4: Imputation Onglet 3-SA
- O Cas 5 : Imputation des pdts en atténuation en Onglet 4
- O Cas 6 : Charges relatives aux activités subsid. et Onglet 5
- O Cas 7 : Traitement des SAMT de Sous-Traitance Médicale
- O Cas 8 : Onglets 7 champs/7log
- O Cas 9 : Analyse des coûts unitaires
- O Cas 10 : Analyse des coûts des GME



### Cas 7 : Traitement des SAMT de Sous-Traitance Médicale

### Rappel du traitement :

O Les comptes #611 enregistrent obligatoirement de la sous-traitance de prestations complètes d'examen.

### O Sur le logiciel ArcanH:

- Création de SAMT Imagerie et/ou SAMT Laboratoire
- O Différencier les SAMT laboratoire N et HN (obligatoire) ainsi que ACP (si nécessaire)
- O Paramétrage Sous-traitance, UO en Montant\_ST
- O En onglet 3-SA: Les soldes des comptes #61112 STM Imagerie médicale, #61113HN, #61113LABN STM Laboratoire (hors nomenclature ou activité nomenclaturée) et #61118EF STM Exploration fonctionnelle s'imputent sur les SAMT en ST dédiées créées à cet effet.

### En onglet DA, sur chaque SAMT en ST avec UO Montant\_ST :

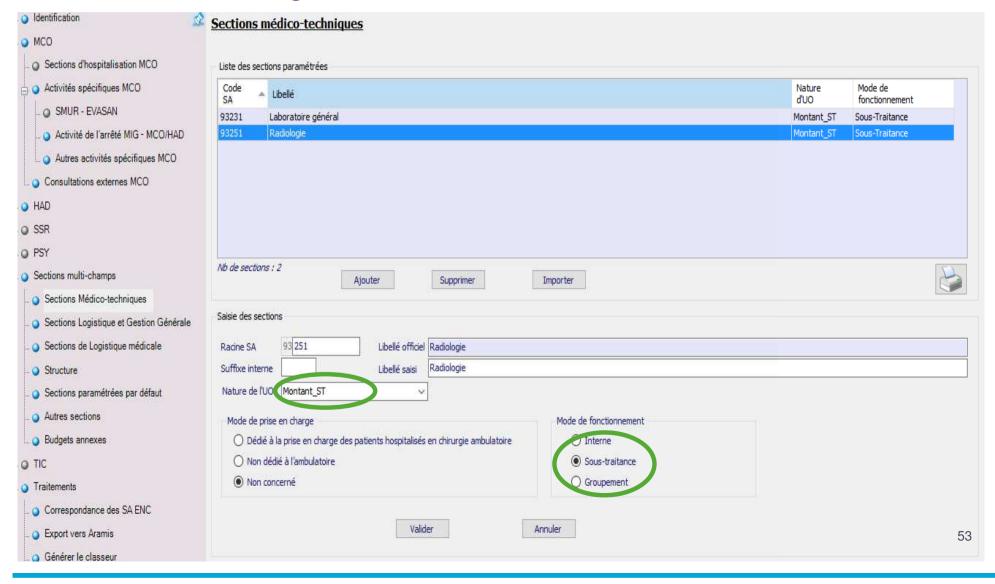
- ➤ On déclare les UO (en Montant\_ST) par type de bénéficiaires
- ➤ Le total de ces UO doit être égal au solde du compte #611 imputé sur la SAMT
- ➤ On attend ainsi un coût de l'UO à 1€ car charges nettes totales = nb total d'UO de la SAMT (TDC 6.1)
- On suit au séjour la consommation de STM des hospitalisés en Fichier aramis en montant : fichier 4/SSR





### Cas 1b : Traitement des SAMT de Sous-Traitance Médicale

### O Création SAMT Imagerie ou laboratoire en sous-traitance :





### Cas 7 : Traitement des SAMT de Sous-Traitance Médicale

### Onglet 3-SA: Imputation de 100% du solde du compte #611 sur les SAMT dédiées

recom an commi	an o				
	Intitulés	Rappel : Total montants Charges incorporables et	SAMT_ST	SAMT_ST	
		en atténuation des charges de l'onglet PC +	Radiologie	Scanographie (dont mémoradio)	E:
A >		TOT_PCE	93251	932514	
	Racine SA		93251	932514	
Mode d	e fonctionnement (LGG/LM/STR/SAMT/Plateaux Psy)		Sous-Traitance	Sous-Traitance	_
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	0			
61111	Sous-traitance à caractère médical : kinésithérapie	16.621			
61112_ENC	Sous-traitance à caractère médical : Imagerie médicale	142 562	81 365	61 198	2
61113HN_ENC	Sous-traitance à caractère médical : laboratoires hors nomenclature	ô			

2 SAMT d'imagerie créées, avec un fonctionnement en ST, c'est correct.

Onglet 3SA, le solde du #61112 est totalement imputé, c'est correct.

Onglet DA: Déclaration des UO par type de bénéficiaires

Ttotodi da communo				_
		SAMT_ST	SAMT_ST	
Données		Radiologie	Scanographie (dont mémoradio)	
	A >	93251	932514	
Racine SA		93251	932514	
Mode de fonctionnement		Sous-Traitance	Sous-Traitance	4
N-4 d- U34 dl	_			W
Nature de l'unité d'œuvre		Montant_ST	ICR	ľ
Nombre d'unités d'œuvre produites		34 627.94	18 544.00	
Pour les séjours d'hospitalisation MCO	nbuo_mco	23 637.64	12 684.00	
Pour les consultations externes MCO	nbuo_cs_mco			
Pour les MIG (hors MERRI fixes)	nbuo_mig			
Pour les séjours d'hospitalisation SSR	nbuo_ssr	10 990.30	5 860.00	
Autres	nbuo aut			

**Onglet DA** : le paramétrage des UO est-il conforme à la méthodologie ?

Oui pour la SAMT radiologie en ST

Non pour la SAMT Scanner en ST => paramétrage en ICR vs en montant\_ST => à corriger

**Onglet DA** : le nombre d'UO déclaré est-il cohérent pour la SAMT radiologie?

Non puisque le total des UO (34 627.94) est différent du montant imputé sur la SAMT (81 365 €); Il faut compléter les UO consommées par les autres bénéficiaires (actes externes, etc.)

Pour la SAMT Scanner le total des UO devra être = 61 198



### Cas 7 : Traitement des SAMT de Sous-Traitance Médicale

### TDC 2.13 (SSR): Taux de suivi des charges par poste - sous-traitance (charte qualité)

L'absence de concordance entre total des UO onglet DA et montant de sous traitance imputé sur la SAMT a un impact négatif sur le taux de suivi au séjour du TDC 2.13

• Ce tableau indique la ou les natures d'UO utilisée(s) => on constate dans notre cas que la cellule est colorée en marron indiquant l'anomalie de nature d'UO

Type de dépenses	Nature de l'UO de toutes les SAMT en sous-traitance ou groupements	Taux charte qualité : objectifs (en	Montant affecté au séjour dans ARAMIS ☑		Taux de suivi 2021 (A)/(B) (en	SHIVI 2020	Insuffisan ce de suivi au séjour
Sous-traitance à caractère médical - imagerie médicale	ICR / Montant_ST	Pas de taux	23 638	97 400	24.3	55.6	
Sous-traitance à caractère medicai - laboratoires	Montant_ST	Pas de taux	85 857	114 338	75.1	97.4	
TOTAL sous-traitance laboratoire et imagerie		50%	109 495	211 738	51.7	84.1	
Sous-traitance à caractère médical - autres		Pas de taux	19 922	25 396	78.4	54.4	
Sous-traitance - Transport des patients hors SMUR		Pas de taux	20 272	19 289	105.1	92.7	
TOTAL autres sous-traitance		25%	40 194	44 685	89.9	72.1	
Total		Pas de taux	149 688	256 423	58.4	81.4	0
Total TDC 2.3 et 2.4		Pas de taux	311 512	491 295	63.4	68.2	106

- Le Montant des charges nettes phase 4 indiquées est proraté en fonction des UO déclarées en onglet DA sur le bénéficiaire Hospitalisés du champ traité (MCO, SSR, HAD) par rapport au total des UO produites par la SAMT => (23637 UO hospitalisés/34628 UO totales x 81365 montant total) soit 55540€ pour radiologie + (12684/18544 x 61198) scanner = 97.400€; l'erreur en onglet DA biaise le calcul et impacte le taux de suivi.
- Le Montant affecté au séjour dans aramis correspond au suivi déclaré en fichier 4 (SSR).



### **SOMMAIRE Module 3**

- Rappel des principales consignes
- O Cas 1 : PC
- O Cas 2 : ETP
- O Cas 3: Actes Csarr
- O Cas 4: Imputation Onglet 3-SA
- O Cas 5 : Imputation des pdts en atténuation en Onglet 4
- O Cas 6 : Charges relatives aux activités subsid. et Onglet 5
- O Cas 7 : Traitement des SAMT de Sous-Traitance Médicale
- Cas 8 : Onglets 7 champs/7log
- O Cas 9 : Analyse des coûts unitaires
- O Cas 10 : Analyse des coûts des GME



# 8 - Onglets 7 champs/7log Cohérence des UO déclarées entre les onglets 7

Le TDC 1.7.12 permet de contrôler la concordance entre le nb de clés/UO déclarées par champ d'activité dans l'onglet 7-champs et le nb total de clés/UO détaillées par SA du même champ dans l'onglet 7-LOG. Les écarts signalés doivent être corrigés pour que les données des onglets 7-champs et 7-LOG soient concordantes.

Tableau 1.7.12 : Phases 7 : Vérification des phases

				1	SAC	SSR	9	AMT Plateaux S	SR hors Balnéo :	SA SPE SSR			SAMT Plateaux SS	R Balnéothérapie	
SA	Libellé de la section	Nature de clé e	Nature de clé	Total 7- cham <sub>l</sub> ▼	Total 7-LC	Eca	Ecart en ▼	Total 7- champ: ▼	Total 7-LOC	Ecar	Ecart en 9 ▼	Total 7- champ: ▼	Total 7-LOC	Ecar	Ecart en 9 ▼
93611	Pharmacie - hors 936.12, 936.13, 936.14 et rétrocession	Euros de charge d	Euros de charge	690 590	690 590	0	0.00	4 128	4 128	0	0.00	0	0	0	0.00
9362	Stérilisation	UO Sté	UO Sté	0	0	0	0.00	0	0	0	0.00	0	0	0	0.00
9364	Génie Biomédical	Montants d'actif br	Montants d'actif b	980 608	980 608	0	0.00	471 166	471 166	0	0.00	371	371	0	0.00
9365	Hygiène hospitalière et vigilances	Euros de charge d	Euros de charge	690 590	690 590	0	0.00	4 128	4 128	0	0.00	0	0	0	0.00

O Dans cet exemple, les natures de clés/UO utilisées pour les LM sont celles préconisées et sont bien les mêmes entre les 2 onglets. L'établissement a également bien utilisé le report automatique en bas d'onglet sur les 2 onglets. Il n'y a donc aucun écart constaté entre les onglets 7-champs/7-log sur la partie LM.



# 8 - Onglets 7 champs/7log Cohérence des UO déclarées entre les onglets 7

Tableau 1.7.12: Phases 7: Vérification des phases

					SAMT Plateaux	SSR Balnéothéra <sub>l</sub>	pie		Consultations e	xternes SSR	
SA	Libellé de la section	Nature de clé e	Nature de	Total 7- champ: ▼		Ecar	Ecart en % ▼	Total 7- champ: ▼	Total 7- LO( ▼	Ecar	Ecart en % ▼
9313	Restauration	Nombre de rep	Nombre 🕌	<b>₩</b>	Ţ	Ţ	0.00	T	T	<b>-</b>	0.0
9314	Blanchisserie	Nombre de kilos d	Nombre de ki	1 623	1 623	0	0.00	0	0	0	0.00
931111	SACG (hors service mortuaire et morgue) - Direction générale	Euros de charges	Euros de cha	13 945	13 945	0	0.00	85 594	85 594	0	0.00
931112	SACG (hors service mortuaire et morgue) - Finances - Comptabilité	Euros de charges	Euros de cha	13 945	13 945	0	0.00	85 594	85 594	0	0.00
931113	SACG (hors service mortuaire et morgue) - Gestion économique	Euros de charges	Euros de cha	13 945	13 945	0	0.00	85 594	85 594	0	0.00
931114	SACG - Service mortuaire et morgue	Euros de charges	Euros de cha	13 945	13 945	0	0.00	0	0	0	0.00
931120	SALP - hors CLM, CLD, syndicats, Garderie-Crèche et ARE	ETPR	ETPR	0	0	0	0.00	1	1	0	0.00
93112122	SALP - Syndicats	ETPR	ETPR	0	0	0	0.00	1	1	0	0.00
9311215	SALP - ARE	ETPR	ETPR	0	0	0	0.00	1	1	0	0.00
931124	SALP - Personnel en absence longue durée (CLM, CLD)	ETPR	ETPR	0	0	0	0.00	1	1	0	0.00
93113	Accueil et gestion des malades	Nombre de dossie	Nombre de d	0	0	0	0.00	933	933	0	0.00
93116	Services hôteliers	m2 SDO/SHOB/SH	m2 SDO/SHC	318	318	0	0.00	254	254	0	0.00
93118	Entretien-maintenance	m2 SDO/SHOB/SH	m2 SDO/SHC	318	318	0	0.00	254	254	0	0.00
93114	DSI	Nombre de postes	Nombre de p	1	0	1		1	0	1	
93115	DIM	Nombre de résum	Nombre de re	0	0	0	0.00	0	0	0	0.00
931171	Brancardage et transport pédestre	Nombre de course	Nombre de c	0	0	0	0.00	0	0	0	0.00
9381	Structure financière	Euros de charges	Euros de cha	13 945	13 945	0	0.00	85 594	85 594	0	0.00
9382	Structure immobilière	m2 SDO/SHOB/SH	m2 SDO/SHC	318	318	0	0.00	254	254	0	0.00

- O Dans cet exemple, on constate un écart d'1 poste informatique entre les 2 onglets :
  - O En onglet 7-champs, l'établissement a imputé 1 poste sur le champ Consultations externes SSR et 1 poste sur le champ SAMT Plateaux SSR Balnéothérapie
  - O En onglet 7-log, à l'inverse, aucun poste n'est déclaré sur les sections Consultations externes SSR et sur le plateau Balnéothérapie
  - => L'établissement devra corriger l'onglet 7-champs et/ou l'onglet 7-log en concordance.







117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03 Téléphone: 04 37 91 33 10 Fax: 04 37 91 33 67

www.atih.sante.fr

7 Allée Claude Debussy 69130 ECULLY 04.72.86.15.15 mmolina@excolyon.com





# **ENC SSR 2022**

# Module 3 – Retour des erreurs méthodologiques et leur résolution

Webinaire
4 juillet 2023

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03 Téléphone: 04 37 91 33 10 Fax: 04 37 91 33 67

www.atih.sante.fr

7 Allée Claude Debussy 69130 ECULLY 04.72.86.15.15 mmolina@excolyon.com



### **SOMMAIRE Module 3**

- O Rappel des principales consignes
- O Cas 1 : PC
- O Cas 2 : ETP
- O Cas 3: Actes Csarr
- O Cas 4: Imputation Onglet 3-SA
- O Cas 5: Imputation des pdts en atténuation en Onglet 4
- O Cas 6 : Charges relatives aux activités subsid. et Onglet 5
- O Cas 7 : Traitement des SAMT de Sous-Traitance Médicale
- O Cas 8 : Onglets 7 champs/7log
- O Cas 9 : Analyse des coûts unitaires
- 9a Coût horaire des Métiers RR
- 9b Coût horaire des Plateaux RR
- 9c Coût journalier des SAC
- O Cas 10 : Analyse des coûts des GME



# **Analyse des Métiers RR – salariés**

- Le TDC 8.5 permet de mettre en lien codage, minutage, taux d'activité et coûts horaires des intervenants de RR.
- Taux d'activité = nb de minutes onglet DA converties en heures / (nb d'ETPR x 1.607h)
  - O un taux d'activité élevé (> 100%) peut traduire :
    - o un surminutage des actes
    - o et/ou un surcodage
    - o et/ou un nb d'ETP sous-estimé (retraitement des activités transversales à contrôler).
  - O un taux d'activité élevé entraîne un coût horaire faible et donc un coût d'intervenant RR potentiellement sous-évalué sur les séjours.

#### Et inversement:

- O un taux d'activité faible (< 80%) peut traduire :
  - o un sous-minutage des actes
  - o et/ou un sous-codage
  - o et/ou un nb d'ETP surestimé (retraitement des activités transversales à contrôler).
- O un taux d'activité faible entraîne un coût horaire élevé et donc un coût d'intervenant RR potentiellement surestimé sur les séjours.

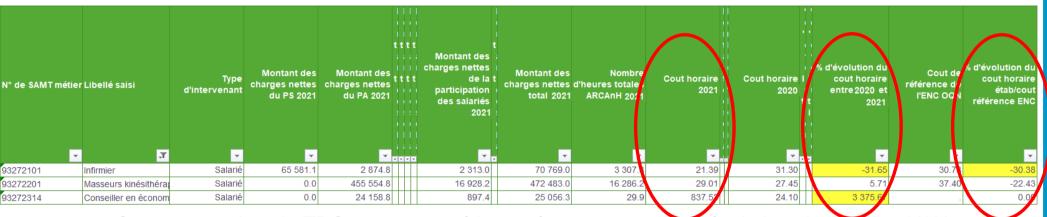




# Cas 9a : Analyse des coûts unitaires Coût horaire des Métiers RR

O Analyse du cth des métiers RR : TDC 8.1 et 8.5

Tableau 8.1 : Coût de l'heure par SAMT métier de RR



- On constate dans le TDC 8.1 que 2 métiers présentent un cth en évolution significative N/ N-1, et 2 métiers présentent un cth inférieur à la référence, à analyser :
  - O MRR Infirmier: cth N à 21.39€ en diminution de -32%/N-1, pour un cth de réf à 30.73€ soit -30%
  - O CESF: cth N incohérent à 837.53€
    - o soit les charges affectées en 3-SA sur ce MRR sont incohérentes au regard des heures issues du fichier 11
    - o soit les heures issues du fichier 11 sont incohérentes
  - O Kinésithérapeute : cth N à 29.01€ pour un cth réf à 37.4€ soit -22%
- Le TDC 8.5 permet de cibler l'origine de ces écarts



### Cas 9a : Analyse des coûts unitaires :

### Coût horaire des Métiers RR

### O Analyse du cth des métiers RR : TDC 8.1 et 8.5

Tableau 8.5 : Analyse des SAMT métier salariés (ratio charges de personnel hors personnel extérieur/ETP et taux d'activité théorique) (charte qualité)

N° de SAMT métid	er d Libellé saisi	Montant des charges brutes de PS/PM/PA pour hospitalisés S	Dont charges de personnel extérieur pour hospitalisés S	Nombre d'ETP pour hospitalisés SSR	de personnel /		Coût horaire de référence de l'ENC OON	% d'évolution du coût horaire étab/coût référence E	Nombre d'heures ARCAnH pour hospitalisés S	Taux d'activité théorique 2021	Taux d'activité théoriqu 2020	RR	Nombre d'actes par ETP (hospitalisés SSR) 20	Nombre d'actes par ETP Référence ENC	Ratio nombre d'actes par ETP Etab /Référence E	Nombre d'actes par ETP (hospitalisés SSR) 20	
93272001	Médecin	58 023.8	0.0	0.49	118 415 98	76.38	102.08	-25.17	782.75	00 41	99.28	2 101	4 288	4 996	-14.2	4 586	-6.51
93272101	Infirmier	68 456.0	6 477.0	2.06	30 086.88	21.39	30.73	-30.38	3 307.83	99.92	139.96	19 378	9 407	5 634	67.0	13 316	-29.36
93272201	Masseurs kinésithérapeute	455 554.8	0.0	8.83	3T 38T.7T	29.01	37.40	-22.43	16 286.17	114.77	123.46	47 738	5 406	3 908	38.3	5 662	-4.52
93272203	Orthophoniste	55 913.5	0.0	1.02	54 817.16	35.60	42.38	-16.00	1 629.08	99.39	94.12	3 859	3 783	2 263	67.2	3 800	-0.44
93272205	Diététicien	2 337.3	0.0	0.04	58 432.00	33.28	32.64	1.96	72.83	113.31	84.01	132	3 300	4 196	-21.4	4 100	-19.51
93272206	Ergothérapeute	145 383.8	0.0	3.56	40 838.14	28.30	34.82	-18.71	5 327.33	93.12	96.15	13 484	3 788	3 149	20.3	3 886	-2.53
93272209	Psychologue	42 389.7	0.0	0.87	48 723.80	31.51	44.17	-28.66	1 395.42	99.81	93.10	2 907	3 341	2 792	19.7	3 416	-2.17
93272302	Assistant de service social	1 394.6	0.0	0.04	34 865.00	25.01	32.74	-23.62	57.83	89.97		149	3 725	2 910	28.0		
93272304	Animateur	109 123.5	0.0	2.47	44 179.54	28.48	27.92	2.00	3 974.42	100.13	90.39	19 252	7 794	4 425	76.1	8 192	-4.86
93272314	Conseiller en économie sociale et familiale	24 158.8	0.0	0.02	1 207 942.00	837.53		0.00	29.92	93.08	86.95	34	1 700			2 350	-27.66
93272315	Enseignant en activité physique adaptée	73 622.6	0.0	1.89	38 953.77	25.06	32.09	-21.90	3 046.58	100.31	92.85	5 381	2 847	6 360	-55.2	3 120	-8.74

- Métier Infirmier : l'analyse du TDC 8.5 montre que :
  - O Le taux d'activité s'établit à 99.92% (90% en tenant compte des 6 477€ de PS externe ventilés)
    - ⇒ l'ETP affecté reste toutefois cohérent
  - Le ratio charges/ETP 2021 est faible à 30k€ (45/50k€ habituellement pour ce métier)
    - ⇒Comme les ETP déclarés sont corrects (cf. Taux d'activité), on en déduit que les charges affectées sont sous-estimées
    - ⇒il faut vérifier l'affectation des charges en 3-SA

Tableau 1.7.6.2 : Phase 3 : Evolution des charges et des produits par SA et par compte entre 2020 et 2021

Type de SA	SA J	Libellé de la SA	N° de compte ▼	compte	Montant total 2021	Montant total 2020	Evolution en montant	Evolution en %
MET	93272101	Infirmier	62114PS	Personnel intérimaire paramédical soignant	6 477	32 659	-26 182	-80.17
MET	93272101	Infirmier	691	Participations des salariés aux fruits de l'expansion	2 313	3 272	-959	-29.31
MET	93272101	Infirmier	7488	Autres subventions et	-288	-1 261	973	-77.13
MET	93272101	Infirmier	791	Transferts de charges	0	-1 259	1 259	-100.00
MET	93272101	Infirmier	PA_REMU	Total des charges de personnel salarié autre (hors comptes 6721 et 649)	2 875	0	2 875	
MET	93272101	Infirmier	PS_REMU	Total des charges de personnel	59 393	73 589	-14 197	-19.29
MET	Total 932/210	1 intirmier			70 769	107 001	-36 232	-34

L'affectation de charges de PA n'est pas correcte sur ce métier PS => il faut investiguer sur cette affectation



# Cas 9a : Analyse des coûts unitaires :

### Coût horaire des Métiers RR

O Analyse du cth des métiers RR : TDC 8.1 et 8.5

Tableau 8.5 : Analyse des SAMT métier salariés (ratio charges de personnel hors personnel extérieur/ETP et taux d'activité théorique) (charte qualité)

N° de SAMT méti	er d Libellé saisi	Montant des charges brutes de PS/PM/PA pour hospitalisés S ▼	Dont charges de personnel extérieur pour hospitalisés S	Nombre d'ETP pour hospitalisés SSR		Coût horaire	Coût horaire de référence de l'ENC OON	% d'évolution du coût horaire étab/coût référence E	Nombre d'heures ARCAnH pour hospitalisés S ✓	Taux d'activité théorique 2021	Taux d'activité théoriqu 2020	Nombre d'actes RR	Nombre d'actes par ETP (hospitalisés SSR) 20	Nombre d'actes par ETP Référence ENC	Ratio nombre d'actes par ETP Etab /Référence E		% d'évolution du nombre d'actes par ETP entre 2021 et 20
93272001	Médecin	58 023.8	0.0	0.49	118 415.98	76.38	102.08	-25.17	782.75	99.41	99.28	2 101	4 288	4 996	-14.2	4 586	-6.51
93272101	Infirmier	68 456.0	6 477.0	2.06	30 086.88	21.39	30.73	-30.38	3 307.83	99.92	139.96	19 378	9 407	5 634	67.0	13 316	-29.36
93272201	Masseurs kinésithérapeute	455 554.8	0.0	8.83	51 591.71	29.01	37.40	-22.43	16 286.17	114.77	123.46	47 738	5 406	3 908	38.3	5 662	-4.52
93272203	Orthophoniste	55 913.5	0.0	1.02	54 817.16	35.60	42.38	-16.00	1 629.08	99.39	94.12	3 859	3 783	2 263	67.2	3 800	-0.44
93272205	Diététicien	2 337.3	0.0	0.04	58 432.00	33.28	32.64	1.96	72.83	113.31	84.01	132	3 300	4 196	-21.4	4 100	-19.51
93272206	Ergothérapeute	145 383.8	0.0	3.56	40 838.14	28.30	34.82	-18.71	5 327.33	93.12	96.15	13 484	3 788	3 149	20.3	3 886	-2.53
93272209	Psychologue	42 389.7	0.0	0.87	48 723.80	31.51	44.17	-28.66	1 395.42	99.81	93.10	2 907	3 341	2 792	19.7	3 416	-2.17
93272302	Assistant de service social	1 394.6	0.0	0.04	34 865.00	25.01	32.74	-23.62	57.83	89.97		149	3 725	2 910	28.0		
93272304	Animateur	109 123.5	0.0	2.47	44 179,54	28.48	27.92	2.00	3 974.42	100.13	90.39	19 252	7 794	4 425	76.1	8 192	-4.86
93272314	Conseiller en économie sociale et familiale	24 158.8	0.0	0.02	1 207 942.00	837.53		0.00	29.92	93.08	86.95	34	1 700			2 350	-27.66
93272315	Enseignant en activité physique adaptée	73 622.6	0.0	1.89	50 555.11	25.06	32.09	-21.90	3 046.58	100.01	92.85	5 381	2 847	6 360	-55.2	3 120	-8.74

- Métier CESF : l'analyse du TDC 8.5 montre que :
  - O Le taux d'activité est cohérent à 93.08%
    - ⇒ le nb d'ETP affecté semble cohérent à 0.02 ETP
  - Le ratio charges/ETP est en revanche incohérent à 1208k€
    - ⇒les charges affectées sont erronées
    - ⇒il faut vérifier l'affectation des charges en 3-SA

Tableau 1.7.6.2 : Phase 3 : Evolution des charges et des produits par SA et par compte entre 2020 et 2021

Type de SA	SA .	Libellé de la SA	N° de compte ▼	Libellé du compte	Montant total 2021	Montant total 2020	Evolution en montant
MET	93272314	Conseiller en écon	691	Participations des salariés aux fruits de l'expansion	897	86	811
MET	93272314	Conseiller en écon	PA_REMU	Total des charges de personnel salarié autre (hors comptes 6721 et 649)	24 159	1 934	22 225
MET	Total 93272314	Conseiller en éco	onomie sociale et	t familiale	25 056	2 020	23 036

L'affectation des charges PA sur ce métier semble incohérente : 24K€ pour 0.02 ETP=> il faut corriger cette affectation en 3-§A



# Cas 9a : Analyse des coûts unitaires :

### Coût horaire des Métiers RR

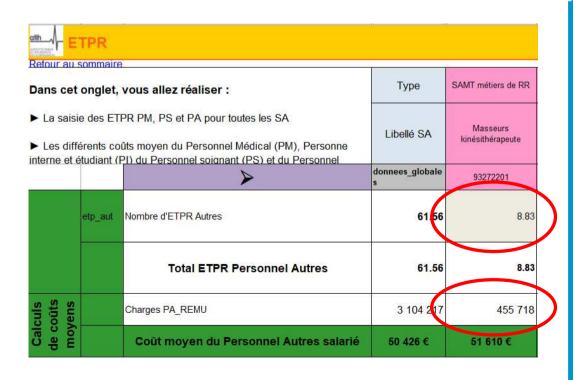
### O Analyse du cth des métiers RR : TDC 8.1 et 8.5

Tableau 8.5 : Analyse des SAMT métier salariés (ratio charges de personnel hors personnel extérieur/ETP et taux d'activité théorique) (charte qualité)

№ de SAMT métier	d Libellé saisi	Montant des charges brutes de PS/PM/PA pour hospitalisés S	Dont charges de personnel extérieur pour hospitalisés S	Nombre d'ETP pour hospitalisés SSR			Coût horaire de référence de l'ENC OON	% d'évolution lu coût horaire étab/coût référence E	Nombre d'heures ARCAnH pour hospitalisés S	Taux d'activité théorique 2021	Taux d'activité théoriqu 2020	Nombre d'actes RR	Nombre d'actes par ETP (hospitalisés SSR) 20	Nombre d'actes par ETP Référence ENC	Ratio nombre d'actes par ETP Etab /Référence E	Nombre d'actes par ETP (hospitalisés SSR) 20	% d'évolution du nombre d'actes par ETP entre 2021 et 20
93272001	Médecin	58 023.8	0.0	0.49	118 415.98	76.38	102.08	-25.17	782.75	99.41	99.28	2 101	4 288	4 996	-14.2	4 586	-6.51
93272101	Infirmier	68 456.0	6 477.0	2.06	30 086 88	21.39	30.73	-30.38	3 307.83	00.02	139.96	19 378	9 407	5 634	67.0	13 316	-29.36
93272201	Masseurs kinésithérapeute	455 554.8	0.0	8.83	51 591.71	29.01	37.40	-22.43	16 286.17	114.77	123.46	47 738	5 406	3 908	38.3	5 662	-4.52
93272203	Orthophoniste	55 913.5	0.0	1.02	54 6 17 . 10	35.60	42.38	-16.00	1 629.08	99.39	94.12	3 859	3 783	2 263	67.2	3 800	-0.44
93272205	Diététicien	2 337.3	0.0	0.04	58 432.00	33.28	32.64	1.96	72.83	113.31	84.01	132	3 300	4 196	-21.4	4 100	-19.51
93272206	Ergothérapeute	145 383.8	0.0	3.56	40 838.14	28.30	34.82	-18.71	5 327.33	93.12	96.15	13 484	3 788	3 149	20.3	3 886	-2.53
93272209	Psychologue	42 389.7	0.0	0.87	48 723.80	31.51	44.17	-28.66	1 395.42	99.81	93.10	2 907	3 341	2 792	19.7	3 416	-2.17
93272302	Assistant de service social	1 394.6	0.0	0.04	34 865.00	25.01	32.74	-23.62	57.83	89.97		149	3 725	2 910	28.0		
93272304	Animateur	109 123.5	0.0	2.47	44 179.54	28.48	27.92	2.00	3 974.42	100.13	90.39	19 252	7 794	4 425	76.1	8 192	-4.86
93272314	Conseiller en économie sociale et familiale	24 158.8	0.0	0.02	1 207 942.00	837.53		0.00	29.92	93.08	86.95	34	1 700			2 350	-27.66
93272315	Enseignant en activité physique adaptée	73 622.6	0.0	1.89	38 953.77	25.06	32.09	-21.90	3 046.58	100.31	92.85	5 381	2 847	6 360	-55.2	3 120	-8.74

- Métier Kinésithérapeute : l'analyse du TDC8.5 montre que :
  - O Le ratio charges/ETP est cohérent à 52k€
  - Le taux d'activité est élevé à 115%
  - ⇒ Surcodage ou sur minutage des actes ? Si oui, à analyser sur le terrain avec les MRR pour la campagne suivante.
  - ⇒ Affectation des ETP sous-estimée par rapport au minutage effectué (erreur ETP et charges affectés, retraitement des activités transversales erroné, etc) ?

Si oui, correction à effectuer en onglets ETPR et 3-SA





### Cas 9b : Analyse des coûts unitaires :

### Coût horaire des Plateaux RR

### O Analyse du cth des plateaux RR : TDC 7.1

Tableau 7.1 : Evolution du coût de l'heure par SAMT plateau SSR

N° de SAMT plateau Libellé salsi		Montant des charges nettes + LM ARCANH 20	Nombre d'heures ARCANH 2021	Cout horaire 2021	Montant des charges nettes + LM ARCANH 20	Nombre d'heures ARCAnH 2020	Cout horaire 2020	% d'évolution des charges nettes + LM entre 2021 et	nombre	d'évolution du cout horaire entre 2021 et 20	Cout de référence de l'ENC OON	d'évolution du cout horaire étab/ cout référence E
93271104	Cuisine éducative	990.0	11	90.00	895.7	26	34.01	10.53	-58.23	164.60	7.56	1 091 07
93271107	Isocinetisme (Hors FTO décrits au BOO	001.9	*1	21.20	109 1	£11	07.20	9.20	91.04	-46.91	30.30	-07.09
93271121	Piscine balnéothérapie (au moins 20 m2) (Hors PTS décrits au BOS	462.4	115	4.04	72 991.9	644	113.34	-99.37	-82.22	-96.44	85.95	-95.30
93271101	Espace d'ergothérapie	1 196.4	3 234	0.37	1.085.0	2 863	0.38	10.27	12.95	-2,38	2.55	-85.50

- On constate dans le TDC 7.1 que tous les Plateaux RR ont un cth atypique, à analyser, notamment :
  - Cuisine éducative : 90€ pour une réf à 7.56€ soit +1091%
  - => effet volume : très peu d'activité sur ce plateau, < 52h, avec des charges de PA fixes (nettoyage des locaux, etc.)
  - => atypie de faible utilisation à expliquer

Tableau 1.7.6.2 : Phase 3 : Evolution des charges et des produits par SA et par compte entre 2020 et 2021

Type de SA	SA	Libellé de la SA	N° de compte ▼	Libellé du compte	Montant total 2021	Montant total 2020	Evolution en montant
PRR	93271104	Cuisine éducative	691	Participations des salariés aux fruits de l'expansion	35	39	-4
PRR	93271104	Cuisine éducative	7488	Autres subventions et	0	-10	10
PRR	93271104	Cuisine éducative	791	Transferts de charges d'exploitation	0	-18	18
PRR	93271104	Cuisine éducative	PA_REMU	Total des charges de personnel salarié autre (hors comptes 6721 et 649)	955	884	70
PRR	Total 9327141	Cuisine éducativ	е		990	896	94



### Cas 9b : Analyse des coûts unitaires :

### Coût horaire des Plateaux RR

### O Analyse du cth des plateaux RR: TDC 7.1

Tableau 7.1 : Evolution du coût de l'heure par SAMT plateau SSR

N° de SAMT plate	eau Libellé saisi	Montant des charges nettes + LM ARCANH 20	Nombre d'heures ARCANH 2021	Cout horaire 2021	Montant des charges nettes +LM ARCANH 20	Nombre d'heures ARCANH 2020	Cout horaire 2020	% d'évolution des charges nettes + LM entre 2021 et 20	% d'évolution du % nombre d'heures entre 2021 et 20	d'évolution du cout horaire entre 2021 et 20	Cout de <sup>3</sup> référence de l'ENC OON	d'évolution du cout horaire étab/ cout référence E
93271104	Cuisine éducative	990.0	11	90.00	895.7	26	34,01	10.53	-58.23	164.60	7.56	1 091.07
93271107	Isocinétisme (Hors PTS décrits au BOS	861.0	41	21.28	780.1	21	37.28	0.23	91.34	.42 01	50.30	.57.60
93271121	Piscine balnéothérapie (au moins 20 m2) (Hors PTS décrits au BOS	462.4	115	4.04	72 991.9	644	113.34	-99.37	-82 22	-96.44	85 95	-95.30
93271101	Espace d'ergotherapie	1.196.4	3 234	0.37	1.085.0	2,063	0.36	10.27	12.90	-2,38	5.00	-85.50

- O Balnéo : 4.04€ pour une réf à 86€ soit -95%
- ⇒ charges en diminution N/N-1 de -99%
- ⇒les charges affectées en 3-SA doivent être vérifiées : on constate l'absence de charges directes d'eau/électricité/chauffage/location immobilière en N ; ces charges sont à imputer sur cette SAMT Balnéo dès la V1 => compléter en onglet 3-SA

Tableau 1.7.6.2: Phase 3: Evolution des charges et des produits par SA et par compte entre 2020 et 2021

Type de SA	SA	Libellé de la SA	N° de compte ▼	Libellé du compte	Montant total 2021	Montant total 2020	Evolution en montant	Evolution en %
PRR_BALNEO	932717602	Balnéothérapie	60262+603262		130	93	37	39.90
PRR_BALNEO	932717602	Balnéothérapie	60611	d?entretien Eau et assainissement	0	1 138	-1 138	-100.00
PRR_BALNEO	932717602	Balnéothérapie	60612	Énergie et électricité	0	1 280	-1 280	-100.00
PRR_BALNEO	932717602	Balnéothérapie	60613	Chauffage	0	20 191	-20 191	-100.00
PRR_BALNEO	932717602	Balnéothérapie	61322	Locations immobilières	0	49 080	-49 080	-100.00
PRR_BALNEO	932717602	Balnéothérapie	691	Participations des salariés aux fruits de l'expansion	12	52	-40	-77.25
PRR_BALNEO	932717602	Balnéothérapie	791	Transferts de charges d'exploitation	0	-20	19	-99.24
PRR_BALNEO	932717602	Balnéothérapie	PA_REMU	de personnel salarié autre	321	1 177	-857	-72.78
PRR_BALNEO	Total 93271760	2Balnéothérapie			462	72 992	-72 530	-99



# Cas 9b : Analyse des coûts unitaires :

### Coût horaire des Plateaux RR

### O Analyse du cth des plateaux RR: TDC 7.1

Tableau 7.1 : Evolution du coût de l'heure par SAMT plateau SSR

N° de SAMT pla	ateau Libellé salsi	Montant des charges nettes + LM ARCANH 20	Nombre d'heures ARCANH 2021	Cout horaire 2021	Montant des charges nettes +LM ARCANH 20		Cout horaire 2020	% d'évolution des charges nettes + LM entre 2021 et 2021	% d'évolution du 5 nombre d'heures entre 2021 et 20	d'évolution du cout horaire entre 2021 et 20	Cout de référence de l'ENC OON	% d'évolution du cout horaire étab/ cout référence E
93271104	Cuisine éducative	990.0	11	90.00	895.7	26	34.01	10.53	-58.23	164.60	7.56	1 091.07
93271107	Isocinétisme (Hors PTS décrits au BOS	861.9	41	21.28	789.1	21	37.28	9.23	01.34	-42.91	50.30	-57.69
93271121	Piscine balnéothérapie (au moins 20 m2) (Hors PTS décrits au BOS	462.4	115	4.04	72 991.9	644	113.34	-99.37	-82.22	-96.44	85.95	-95 30
93271101	Espace d'ergothéraple	1 196.4	3 234	0.37	1.085.0	2 863	0.38	10.27	12.90	-2.38	2.55	-85.50

O PRR Piscine/Balnéo: il convient d'analyser la diminution d'activité de -82%: plateau réellement moins utilisé (crise sanitaire?), actes non déclarés au PMSI?, localisation des actes non exhaustive sur ce PRR en fichier 11? O Le TDC 2.10.3 permet de vérifier l'exhaustivité de la localisation des actes en fichier 11 : ici 100% des actes attendus sur la balnéo ont été déclarés sur ce PRR en fichier 11

# Tableau 2.10.3 : Concordance entre la SAMT Plateau de RR déclarée et les codes modulateurs / Extensions documentaires / Actes par nature sur une SAMT plateau de RR

Partie 1 : Actes avec une SAMT Plateau de RR attendue

Codes mo	dula Libellé codes modulateur de lieu/ Extension document.	ai SAMT plateau de l	Libellé SAMT plateau de RR	Nombre d'actes concernés		Taux avec un recueil concordant dans l'ENC (
QM	Réalisation de l?acte en piscine ou balnéothérapie	93271121	Piscine balnéothérapie (au moins 20 m2) (Hors PTS décrits au BOS n°2021/8 du 17 mai 2021)	272	272	100.0





# Cas 9c : Analyse des coûts unitaires Coût journalier des SAC

O Evolution des ctj N/N-1 : TDC 5.1.1

Type de SAC		Libellé 	Montant des charges nettes + LM 2021 (A)	Nombre de journées PMSI 2021	2021 (A)/(B)	Montant des charges nettes + LM 2020	Nombre de journées PMSI 2020	Coût/jour 2020 (C)/(D)	% d'évolutio n des charges nette:	n des	d'évolutio n du coût/jour	Coût de référence	%d'écart du coût/jour étab/coût référen
НС	9345221201	SSR polyvalent adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)	597 314.38	4 704	126.98	608 904.63	6 728	90.50	-1.90	-30.08	40.30	93.02	36.51
Total HC			597 314.38	4 704	126.98	608 904.63	6 728	90.50	-1.90	-30.08	40.30		0.00
НР	9345151501	Affections des systèmes digestifs, métaboliqueset endocriniens/ adultes/hospitalisation de jour	35 105.23	1 204	29.16	38 097.06	1 827	20.85	-7.85	-34.10	39.83	25.49	14.37
Total HP			35 105.23	1 204	29.16	38 097.06	1 827	20.85	-7.85	-34.10	39.83		0.00
Total			632 419.62	5 908	107.04	647 001.69	8 555	75.63	-2.25	-30.94	41.54		0.00

=> Comment analyser les atypies de coûts par rapport à N-1 ? D'où peuvent provenir ces atypies et dans quels onglets d'ARCAnH / TDC pouvez-vous trouver des éléments de réponse ?





# Cas 9c : Analyse des coûts unitaires Coût journalier des SAC

Evolution des ctj N/N-1 : TDC 5.1.1

Type de SAC		Libellé	Montant des charges nettes + LM 2021 (A)	Nombre de journées PMSI 2021	Coût/jour 2021 (A)/(B)	Montant des charges nettes + LM 2020	Nombre de journées PMSI 2020	Coût/jour 2020 (C)/(D)	% d'évolutio n des charges nette:	n des	n du coût/jo <u>ur</u>	Coût de référence de l'ENC O	%d'écart du coût/jour étab/coût référen
НС	9345221201	SSR polyvalent adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)	597 314.38	4 704	126.98	608 904.63	6 728	90.50	-1.90	-30.08	40.30	93.02	36.51
Total HC			597 314.38	4 704	126.98	608 904.63	6 728	90.50	-1.90	-30.08	40.30		0.00
НР	9345151501	Affections des systèmes digestifs, métaboliques et endocriniens/ adultes/hospitalisation de jour	35 105.23	1 204	29.16	38 097.06	1 827	20.85	-7.85	-34.10	39.83	25.49	14.37
Total HP			35 105.23	1 204	29.16	38 097.06	1 827	20.85	-7.85	-34.10	39.83		0.00
Total			632 419.62	5 908	107.04	647 001.69	8 555	75.63	-2.25	-30.94	41.54		0.00

- On constate que les ctj augmentent au global de +42%
- O La SAC Polyvalent HC enregistre une augmentation de ctj de +40% en N qui devient supérieur de +37%/référence ENC.
- O La SAC Polyvalent HDJ enregistre une augmentation de ctj de +40% en N qui devient supérieur de +14%/référence ENC.
- O L'évolution des ctj provient soit d'un effet volume en nb de journées (à contrôler au TDC 5.2), soit d'un effet charges à contrôler via l'évolution en onglet 3-SA et les TDC 5.4





# Cas 9c : Analyse des coûts unitaires Coût journalier des SAC

SAC Polyvalent HC

Le TDC 5.2 donne l'indication de l'évolution de l'activité :

Tableau 5.2 : Evolution des données d'activités des SAC

Type de SAC		Libellé officiel ▼	Libellé saisi ▼	Nombre de journées PMSI 2021 (A)	journées PMSI	%d'évolution du nombre de journées (A-B)/(B)	de lits ou		de lits ou	Nombre de journées lits d'ouvertur	lits d'ouvertur	d'évolutio n du nombre de journées lits d'ouvertur e (E-F)	2024	Nombre de journées théorique s2020
НС	9345221201	SSR polyvalent adultes hospitalisation complète (7 jours	SSR polyvalent adultes hospitalisation complète (7 jours	4 704	6 728	-30.08	25	25	0.00	9 125	9 125		9 150	9 150
Total HC				4 704	6 728	-30.08	25	25	0.00	9 125	9 125	0.00	9 150	9 150
НР	9345151501	Arrections des systèmes digestifs, métaboliqueset endocriniens/ adultes/	systèmes systèmes digestifs, métaboliqueset endocriniens/ adultes/	1 204	1 827	-34.10	4	4	0.00	1 044	1 044	0.00		
Total HP				1 204	1 827	-34.10	4	4	0.00	1 044	1 044	0.00		
Total				5 908	8 555	-30.94	29	29	0.00	10 169	10 169	0.00		

O La SAC Polyvalent HC enregistre une diminution de -30% en nb de journées entre N et N-1.

- Sans évolution significative de la DMS
- O Le TO diminue de -30%

Type de SAC		Libellé	% d'évolution du coût/jour entre 2021 ⊧et 2020	d'ouvertur		d'occupation	SAC HC	d'évolutio n du taux	DMS2021	DMS2020	Ecart	DMS de référence 2020
НС	19345221201	SSR polyvalent adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)	40.30	99.73	99.73	51.55	73.73	-30.08	24.2	25.9	-1.6	112.0
Total HC			40.30	99.73	99.73	31.55	73.73	-30.08	24.2	25.9	-1.6	
HP		Affections des systèmes digestifs, métaboliqueset endocriniens/ adultes/ hospitalisetica de jour	39.83						14.0	16.6	-2.6	3.7
Total HP			39.83						24.2	25.9	-1.6	
Total			41.54						14.0	16.6	-2.6	





# Cas 9c : Analyse des coûts unitaires Coût journalier des SAC

#### SAC Polyvalent HC

L'analyse des évolutions de l'onglet 3-SA permet de cibler la variation de montants par nature de

charges

SA 🔻	Libellé de la	N° de compte <b>▼</b>	Libellé du compte	Montant total 20	Montant total 20 ▼	Evolution en monta	Evolution
9345221201	SSR polyvale	60211+603211	Consommations de spécialités pharmaceutiques avec AMM non	20 091	17 453	2 638	15.12
9345221201	SSR polyvale	60212+603212	Consommations de spécialités pharmaceutiques avec AMM ins	0	233	-233	-100.00
9345221201	SSR polyvale	60215PSL+60321	Consommations de produits sanguins labiles	4 882	6 100	-1 218	-19.97
9345221201	SSR polyvale	60217+603217	Consommations d'autres produits de base	603	637	-33	-5.25
9345221201	SSR polyvale	60221+60222+60	Consommations d'autres dispositifs médico-chirurgicaux et four	14 958	19 165	-4 207	-21.95
9345221201	SSR polyvale	609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	-1 462	-1 177	-285	24.18
9345221201	SSR polyvale	613152EQUIP	Locations mobilières à caractère médical : Equipements (hors P	13 664	14 623	-959	-6.56
9345221201	SSR polyvale	615151	Entretiens et réparation sur biens mobiliers à caractère médical	0	638	-638	-100.00
9345221201	SSR polyvale	615162	Maintenance sur biens mobiliers à caractère médical : Matériel n	482	0	482	
9345221201	SSR polyvale	62114PS	Personnel intérimaire paramédical soignant	41 472	14 351	27 121	188.98
9345221201	SSR polyvale	6243+6245	Transports d?usagers	5 972	10 082	-4 110	-40.76
9345221201	SSR polyvale	6283	Nettoyage à l'extérieur	45 156	44 675	482	1.08
9345221201	SSR polyvale	691	Participations des salariés aux fruits de l'expansion	12 782	28 907	-16 125	-55.78
9345221201	SSR polyvale	791	Transferts de charges d'exploitation	0	-3 334	3 334	-100.00
9345221201	SSR polyvale	PA_REMU	Total des charges de personnel salarié autre (hors comptes 672	23 205	27 324	-4 119	-15.08
9345221201	SSR polyvale	PM_REMU	Total des charges de personnel salarié médical (hors comptes (	124 179	151 285	-27 106	-17.92
9345221201	SSR polyvale	PS_REMU	Total des charges de personnel salarié soignant (hors comptes	286 376	272 819	13 557	4.97
Total 934522120	SSR polyval	ent adultes hospita	alisation complète (7 jours sur 7) - CSC	592 362	603 782	-11 421	-2

- O Evolution des charges globalement de -11K€/-2%
- O En valeur, cela concerne essentiellement les charges de personnel, notamment PM (-27K€), la participation des salariés (-16K€), les PA (-4K€), le transport patients (-4K€) et les charges médicales (-3K€).
- O Il faut analyser la cause de l'évolution positive des charges de personnel PS (+40K€ au total intérim et salariés)





# Cas 9c : Analyse des coûts unitaires Coût journalier des SAC

On peut voir la décomposition des charges nettes +LM dans le fichier navette en double cliquant sur le ctj du TDC 5.1.1 (outil EXCO embarqué dans le fichier navette)

9345221201 - SSR polyvalent adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)

Compte	Intitulé	2020	2020	Evolution	Evolution
	Montant des charges nettes + LM (A)	597 314	608 905	-11 590	-2%
60211+603211	Consommations de spécialités pharmaceutiques avec AMM non mentions	20 091	17 453	2 638	13%
60212+603212	Consommations de spécialités pharmaceutiques avec AMM inscrites su	0	233	-233	
60215PSL+603215PSL	Consommations de produits sanguins labiles	4 882	6 100	-1 218	-25%
60217+603217	Consommations d'autres produits de base	603	637	-33	-6%
60221+60222+60223+602	Consommations d'autres dispositifs médico-chirurgicaux et fournit	14 958	19 165	-4 207	-28%
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	-1 462	-1 177	-285	19%
613152EQUIP	Locations mobilières à caractère médical : Equipements (hors Press	13 664	14 623	-959	-7%
615151	Entretiens et réparation sur biens mobiliers à caractère médical	0	638	-638	
615162	Maintenance sur biens mobiliers à caractère médical : Matériel méd	482	0	482	100%
62114PS	Personnel intérimaire paramédical soignant	41 472	14 351	27 121	65%
6243+6245	Transports d?usagers	5 972	10 082	-4 110	-69%
6283	Nettoyage à l'extérieur	45 156	44 675	482	1%
				102	
691	Participations des salariés aux fruits de l'expansion	12 782	28 907	-16 125	-126%
691 791	Participations des salariés aux fruits de l'expansion Transferts de charges d'exploitation	12 782 0			
	-		28 907	-16 125	
791	Transferts de charges d'exploitation	0	28 907 -3 334	-16 125 3 334	-126%
791 PA_REMU PM_REMU	Transferts de charges d'exploitation Total des charges de personnel salarié autre (hors comptes 6721 et	0 23 205	28 907 -3 334 27 324	-16 125 3 334 -4 119	-126% -18%
791 PA_REMU	Transferts de charges d'exploitation Total des charges de personnel salarié autre (hors comptes 6721 et Total des charges de personnel salarié médical (hors comptes 6721	0 23 205 124 179	28 907 -3 334 27 324 151 285	-16 125 3 334 -4 119 -27 106	-126% -18% -22%
791 PA_REMU PM_REMU	Transferts de charges d'exploitation  Total des charges de personnel salarié autre (hors comptes 6721 et  Total des charges de personnel salarié médical (hors comptes 6721  Total des charges de personnel salarié soignant (hors comptes 672)	0 23 205 124 179 286 376	28 907 -3 334 27 324 151 285 272 819	-16 125 3 334 -4 119 -27 106 13 557	-126% -18% -22% 5%
791 PA_REMU PM_REMU	Transferts de charges d'exploitation  Total des charges de personnel salarié autre (hors comptes 6721 et  Total des charges de personnel salarié médical (hors comptes 6721  Total des charges de personnel salarié soignant (hors comptes 672)	0 23 205 124 179 286 376	28 907 -3 334 27 324 151 285 272 819	-16 125 3 334 -4 119 -27 106 13 557	-126% -18% -22% 5%
791 PA_REMU PM_REMU	Transferts de charges d'exploitation  Total des charges de personnel salarié autre (hors comptes 6721 et Total des charges de personnel salarié médical (hors comptes 6721 Total des charges de personnel salarié soignant (hors comptes 6721 Total des charges de personnel salarié soignant (hors comptes 6721 Totaux Charges nettes	0 23 205 124 179 286 376 592 362	28 907 -3 334 27 324 151 285 272 819 603 782	-16 125 3 334 -4 119 -27 106 13 557 -11 421	-126% -18% -22% -5% -2%
791 PA_REMU PM_REMU	Transferts de charges d'exploitation  Total des charges de personnel salarié autre (hors comptes 6721 et Total des charges de personnel salarié médical (hors comptes 6721 Total des charges de personnel salarié soignant (hors comptes 6721 Total des charges de personnel salarié soignant (hors comptes 6722 Totaux Charges nettes  Pharmacie	0 23 205 124 179 286 376 592 362 2 294	28 907 -3 334 27 324 151 285 272 819 603 782 2 299	-16 125 3 334 -4 119 -27 106 13 557 -11 421	-126% -18% -22% -5% -2%



## Cas 9c : Analyse des coûts unitaires Coût journalier des SAC

- On identifie les postes en évolution ou en écart avec la référence via les TDC 5.4, en coût par jour (ou en poids). Ces coûts journaliers incluent l'effet volume.
- On en recherche la cause.

Tableau 5.4.1 : Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des charges en coût par jour (tous titres de dépenses confondus)

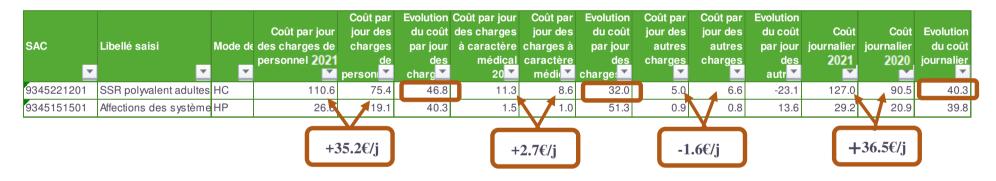


Tableau 5.4.4 : Aide à l'analyse des coûts journaliers par rapport au coût de référence à partir des charges - en coût par jour (

SAC		Mode de	Coût par jour des charges de personnel 2021	de	coût par jour des charges de	Coût par jour des charges à caractère médical	charges à caractère	coût par jour des charges à caractère médical	Coût par jour des autres charges et charges de	Coût par jour des autres charges et charges de	Ecart du coût par jour des autres charges et charg
9345221201	SSR polyvalent adultes	HC	110.6		43.1	11.3	9.5	19.3	5.0	6.2	-18.8
9345151501	Affections des système	HP	26.8	24.0	11.3	1.5	0.8	81.0	0.9	0.6	43.9
			+.	33.3€		+	V 1.8€		-1	1,2€	75



### **SOMMAIRE Module 3**

- O Rappel des principales consignes
- O Cas 1 : PC
- O Cas 2 : ETP
- O Cas 3: Actes Csarr
- O Cas 4: Imputation Onglet 3-SA
- O Cas 5: Imputation des pdts en atténuation en Onglet 4
- O Cas 6 : Charges relatives aux activités subsid. et Onglet 5
- O Cas 7 : Traitement des SAMT de Sous-Traitance Médicale
- O Cas 8 : Onglets 7 champs/7log
- O Cas 9 : Analyse des coûts unitaires
- O Cas 10 : Analyse des coûts des GME



# Analyse des coûts des GME TDC 12.9

### Comment expliquer les atypies de ctmj ?

- ➤ On part des **tableaux 12.9** de décomposition des coûts des GME par type de SA/charges en poids ou en coût moyen (cliniques, honoraires, charges directes, SAMT, PRR, MRR, LM, LGG, etc.) pour cibler les postes en écart
- ➤ <u>Soit sur l'évolution de ctmj</u> **N/N-1** soit sur l'écart **N/Référence**.
- ➤ On approfondit les écarts de chaque poste concerné, par une analyse distincte en remontant sur les TDC appropriés (SAC, SAMT, PRR, MRR, LGG, etc.).
- > On identifie les explications sur le terrain, avec les pratiques, les spécificités, etc. ou bien on corrige le parcours, les imputations, etc.

#### On se sert:

- ✓ des tableaux de coûts des GME décomposés pour avoir l'intégralité des GME de l'Ets : FINESS.2022.encssr.decomp detail gme.csv et FINESS.2022.encssr.decomp gme.csv.
- ✓ Du fichier de parcours des séjours de l'Ets : FINESS.2022.encssr.18gmeparsa.csv (repris en onglet parcours patient au fichier navette)



### Exemple d'analyse de Ctmi

Le tableau de parcours des séjours (fichier FINESS.2022.encssr.18gmeparsa.csv)

N° de SA	Libellé de SA	Nombre de (	N° du GME	Libellé du GME	Nombre	Nombre
					de	de RHA
~		✓	<b>,</b> ,	_	séjour 🔻	
932717801	Plateau de kinésithérapie générale -	69	GME 0872B1	Fractures de l'extrémité supérieure du fémur (à l'e	> 5	41
9327200101	Médecin salarié -	76	GME 0872B1	Fractures de l'extrémité supérieure du fémur (à l'e	> 5	29
9327220101	Masseurs kinésithérapeute -	71	GME 0872B1	Fractures de l'extrémité supérieure du fémur (à l'e	> 5	41
9327220501	Diététicien -	49	GME 0872B1	Fractures de l'extrémité supérieure du fémur (à l'e	3	15
9327220901	Psychologue -	50	GME 0872B1	Fractures de l'extrémité supérieure du fémur (à l'e	) 1	. 1
9327230201	Assistant de service social -	62	GME 0872B1	Fractures de l'extrémité supérieure du fémur (à l'e	<b>)</b> 4	13
9345221201	SSR polyvalent adultes hospitalisation complète (7 jo	u 87	GME 0872B1	Fractures de l'extrémité supérieure du fémur (à l'e	> 5	41

- O Permet de connaître le parcours de chaque GME sur les SA cliniques et MT
  - O Le Nb total de séjours passant par la SA
  - O Nb de séjours du GME = Nb de séjours du GME concernés par un passage dans cette section
  - O Nb de RHA = Nb de RHA de ce GME concernés par un passage dans cette section
- O Dans notre exemple du GME 0872B1 Fractures de l'extrémité supérieure du fémur (à l'exclusion des FESF avec implant articulaire), score phy >= 9 niveau 1 :
  - O Ce GME a 5 séjours, 41 RHA et 252 journées (TDC 12.7)
  - O Les 41 RHA passent par le PRR kiné, le MRR Kiné et la SAC poly HC
  - O En revanche, on a 29 RHA avec passage en MRR Médecin, 15 RHA en MRR diététicien, et 68





Exemple d'analyse de Ctmj

### O Le ctmj du GME 0115A0 est en évolution par rapport à N-1 de +106€/+31% :

Tableau 12.9.1 : Evolution des coûts décomposés des GME en atypie entre 2020 et 2021

Partie 1/2: Evolution en %

GME	Libellé	Evolution en % du coût brut moyen entre 2020 et 2021	Evolution en % des charges directes (hors honoraires) entre 2020 et 2021	Evolution en % des charges d'honoraires entre 2020 et	des charges cliniques entre 2020 et 2021	Evolution en % des charges des SAMT entre 2020 et 2021	des charges des		Evolution en % des charges des SA SPE SSR entre 2020 et	des charges de LGG entre 2020 et 2021	
0115A0	Certaines affections cérébrales , age <= 17 - zéro jour	31,0%	182,0%	-	44,1%		-36,4%	-8,1%	-39,3%	34,0%	113,2%
Partie 2/2 : Evolution en	valeur										
GME	libelle	Evolution du coût brut moyen entre 2020 et 2021	Evolution des charges directes (hors honoraires) entre 2020 et 2021	Evolution des charges d'honoraires entre 2020 et 2021	Evolution des charges cliniques entre 2020 et 2021	Evolution des charges des SAMT entre 2020 et 2021	Evolution des charges des SAMT PRR entre 2020 et 2021	Evolution des charges des SAMT MRR entre 2020 et 2021	Evolution des charges des SA SPE SSR entre 2020 et 2021	Evolution des charges de LGG entre 2020 et 2021	Evolution des charges de LM entre 2020 et 2021
0115A0	Certaines affections cérébrales , age <= 17 - zéro jour	106.02	4.62		75.46		-1.08	-5.60	-0.66	31.66	1.62

### => Comment analyseriez-vous cette évolution ?





### Exemple d'analyse de Ctmi

### O Le ctmj du GME 0115A0 est en évolution par rapport à N-1 de +106€/+31% :

Tableau 12.9.1 : Evolution des coûts décomposés des GME en atypie entre 2020 et 2021

Partie 1/2: Evolution en %

GME	Libellé	Evolution en % du coût brut moyen entre 2020 et 2021	Evolution en % des charges directes (hors honoraires) entre 2020 et 2021	Evolution en % des charges d'honoraires entre 2020 et 2021		Evolution en % des charges des SAMT entre 2020 et 2021	des charges des		Evolution en % des charges des SA SPE SSR entre 2020 et	Evolution en % des charges de LGG entre 2020 et 2021	des charges de
0115A0	Certaines affections cérébrales , age <= 17 - zéro jour	31,0%	182,0%		44,1%		-36,4%	-8,1%	-39,3%	34,0%	113,2%
Partie 2/2 : Evolution en	n valeur										
GME	libelle	Evolution du coût brut moyen entre 2020 et 2021	Evolution des charges directes (hors honoraires) entre 2020 et 2021	Evolution des charges d'honoraires entre 2020 et 2021	Evolution des charges cliniques entre 2020 et 2021	Evolution des charges des SAMT entre 2020 et 2021	Evolution des charges des SAMT PRR entre 2020 et 2021	Evolution des charges des SAMT MRR entre 2020 et 2021	Evolution des charges des SA SPE SSR entre 2020 et 2021		Evolution des charges de LM entre 2020 et 2021
0115A0	Certaines affections cérébrales , age <= 17 - zéro jour	106.02	4.62	-	75.46		-1.08	-5.60	-0.66	31.66	1.62

- L'évolution de +106€/+31% provient des charges cliniques (+75€/+44%) et des charges de LGG (+32€/+34%).
- On va ensuite utiliser le TDC 12.6 pour identifier dans quelle SAC passe ce GME puis on va aller voir les coûts unitaires de la SAC concernée (TDC 5.1.1) et des LGG (TDC 10.1) afin d'approfondir l'analyse.





## Analyse des coûts des GME Exemple d'analyse de Ctmi

O Charges cliniques : on utilise le TDC 12.6 pour identifier dans quelle SAC passe le GME 0115A0 :

CM	N° de GME ▼	Libellé GME ▼	Effectif en nombre de RHA	93451245 (Nerv/4-17 ans/HP)	93451115 (Loco/adulte/HP)
1	GME 0115A0	Certaines affections cérébrales , age <= 17 - zéro jour	148	8.8	0.0
	GME 0130A0	Autres affections neuro-degeneratives (a rexclusion des inialadies d'Alzheimer et démences apparentées), age <= 74, score phy <= 8 - zéro jour	166	0.5	0.0
	GME 0841A0	Arthroses du genou avec implant articulaire , score phy <= 8 - zéro jour	194	0.0	13.7
	GME 0841B1	Arthroses du genou avec implant articulaire , score phy [9,12] - niveau 1	248	0.0	0.0
	GME 0876D0	Scolioses, hernies discales et autres dorsalgies , age >= 18 , score phy <= 8 , score rr >= 91 - zéro jour	152	0.0	10.6
	GME 0878A0	Ostéopathies , age <= 17 - zéro jour	143	8.5	0.0
9	GME 0903B1	Brûlures , age >= 18 - niveau 1	212	0.0	0.0
	GME 0903B2	Brûlures , age >= 18 - niveau 2	135	0.0	0.0
10	GME 1006B0	Obésités , age <= 17 , score rr >= 61 - zéro jour	139	8.2	0.0

SAC 93451245 neuro pédiatrie HDJ





## Analyse des coûts des GME Exemple d'analyse de Ctmi

O Evolution charges cliniques (+75€/+44%) : l'évolution sur les charges cliniques provient de l'augmentation du ctj de la SAC 93451245 neuro pédiatrie HDJ de 36.7% :

Tablea	u 5.1.1 : Evolu	tion du coût journalier par SAC											
Type de SAC	n° sac	Libellé	Montant des charges nettes + LM 2021 (A)	Journées PWSI	Coût/jour 2021 (A)/(B)	Montant des charges nettes + LM 2020 (C)		Coût/jour 2020 (C)/(D)	% d'évolution des charges nettes + LM entre 2021 et 2020	des journées	% d'évolution du coût/jour entre 2021 et 2020	Coût de référence de l'ENC DAF	% d'écart du coût/jour étab/coût référence ENC
HC	93453112	Unités Soins Palliatifs adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)	1 399 382.96	2 877	486.40	1 226 911.21	3 122	392.99	14.06	-7.85	23.77	-	0.00
HC	93453312	Unité EVC/ EPR adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)	410 832.42	993	413.73	637 449.07	1 717	371.26	-35.55	-42.17	11.44	285.74	44.79
Total HC			13 915 754.14	43 778	317.87	12 960 058.33	47 594	272.30	7.37	-8.02	16.73	-	0.00
HP	93451245	Affections du système nerveux pédiatrie - services multi âge [4 ans - 17 ans]/ hospitalisation de jour	870 641.32	4 301	202.43	548 487.65	3 704	148.08	58.73	16.12	36.70	-	0.00
HP	93451415	Affections respiratoires adultes hospitalisation de jour		-	-	104 160.52	533	195.42	-	-	0.00	-	0.00
Total HP			2 372 265.00	13 668	173.56	1 607 157.10	10 093	159.23	47.61	35.42	9.00	-	0.00
Total			16 288 019.14	57 446	283.54	14 567 215.44	57 687	252.52	11.81	-0.42	12.28		0.00

- Les causes de cette hausse devront être analysées car elles conduisent à un impact fort sur le ctmj du GME.
- O SAC 93451245 neuro pédiatrie HDJ: ctj 2021 à 202€ vs 148€ en 2020 (+36.7%) => effet prix avec une évolution des charges nettes + LM de 322k€ / 59%. Il faudra cibler les comptes concernés et expliquer les évolutions voire corriger éventuellement.





Exemple – onglet atypie des GME

### O Décomposition des coûts du GME 0803G0

	GME	Libellé	Coût brut moyen 2020	,	moyen par	du coût brut moyen par rapport au référentiel	Charges directes (hors honoraires)	directes (hors honoraires) Référentiel	directes (hors honoraires) par rapport	des charges directes c (hors honoraires) par rapport au	ol o Charges n cliniques n 2020 e	Referențiel	cliniques par	des charges cliniques par rapport au référentiel	Charges des SAMT 2020	Charges des SAMT Référentiel ENC 2018	charges des SAMT par	par rapport au
	Ţ	▼	7	▼	▼	▼ 1		<b>&gt;</b>	FNC 20	ENC 20	<b>2</b>	▼	~	<u></u>	_	<u> </u>	~	~
iMi	E 0803G0	Amputations autres , score phy <= 8 , score rr >= 61 - zéro jour	6/0.81	314,04	356,77	113,6	290,73	91,16	199,57	218,9	81,19	46,03	35,16	76,4	0,84	4,05	-3,21	-79,2

	GME 	Libellé ▼	Charges des SAMT PRR 2020	SAMT PRR Référentiel ENC 2018	par rapport	des charges  des SAMT  PRR par  rapport au  référentiel  ENC 2018	)	SAMT MRR Référentiel	par rapport	des charges o des SAMT o MRR par r rapport au r référentiel e	Charges des SA SPE SSR 2020	SA SPE SSR Référentiel ENC 2018	SA SPE SSR par rapport	des SA SPE SSR par rapport au référentiel
iN	1E 0803G0	Amputations autres , score phy <= 8 , score rr >= 61 - zéro jour	0,74	8,42	-7,68	-91,2	92,55	70,52	22,03	31,2	22,04	8,42	13,62	161,7

GME	Libellé	Charges de LGG 2020 ▼		charges de LGG par rapport au référentiel ENC 2018	Ecart en % o des charges de LGG par o rapport au n référentiel n	Charges de LM 2020		rapport au	Ecart en %  des charges  de LM par  rapport au  référentiel  ENC 2018
ME 0803G0	Amputations autres , score phy <= 8 , score rr >= 61 - zéro jour	174,83	82,29	92,54	112,5	7,90	3,16	4,74	149,9

On utilise les **TDC 12.9** ou le fichier **FINESS.2022.encssr**.decomp\_gme.csv





## Analyse des coûts des GME Exemple – onglet atypie des GME

O L'établissement analyse les écarts significatifs comme vu précédemment. Cette analyse peut conduire à **corriger les données** (imputations, etc.).

Dans le cas contraire, l'Ets formalise ses analyses ; ses commentaires sont indiqués au RS sans

ajout/modification

N° du GME	Libellé GME	Effectif en nombre de RHA		l de	Description de l'atypie ou des atypies	Coût journalier 2020	Coût journalier 2019	Ecart établissem ent 2020/2019 (%)	_	Ecart établissem ent/référen tiel ENC 2019 (%)	l fiabilité	Commentaires de l'établissement	Commentaires du superviseur
0803G0	Amputations autres, score phy <= 8, score rr >= 61 - zéro jour	2217	2344	11	GME dont le nombre de RHA est >10% des RHA de tous les GME et avec un coût de GME qui s'écarte de plus de 50% du coût de référence ENC, sauf lorsque l'indice de fiabilité du coût de référence est Mauvais	669.5	652.4	2.6	314	113.2	CORRECT	Matériel médical avec un coût élevé de de prothèses pris en charge par l'éts et non direct CPAM (spécificité de l'éts)	Ecart ctmj 2020/Réf de+314€/+113%. L'écart se situe essentiellement: - sur les charges directes +200€/+219% => le coût de charges médicales s'établit à 291€ dont 271€ de STM prothèses - sur les charges cliniques +35€/+76% => séjours pris en charge sur SAC REED.APP.HP dont le ctj est supérieur de +59€ à la réf. à approfondir - sur les MRR +22€/+31% => On note le MRR Médecin avec un coût élevé à 51€/j; tous les séjours passent par ce métier. A approfondir en 2021 - sur la SA spé atelier appareillage: +14€/+161% - sur les LGG +93€/+112% => L'ensemble des postes en écart sera à approfondir et expliquer en 2021

O l'Ets a analysé/expliqué un poste en écart vs 5 postes à analyser

Un complément d'analyse et d'explication serait nécessaire sur les autres postes.



# Analyse des coûts des GME TDC 12.9 et tableau d'atypie de ctmi

- O Atypie au fichier csv : les ctmj des 20 GME principaux de l'établissement répondant à ces critères ressortiront en atypie :
  - O Atypies par rapport à N-1 : GME dont le nombre de RHA est >10% des RHA de tous les GME\* et avec un coût de GME qui s'écarte de plus de 30% du coût N-1
  - O Atypies par rapport à la référence ENC : GME dont le nombre de RHA est >10% des RHA de tous les GME\* et avec un coût de GME qui s'écarte de plus de 50% du coût de référence ENC, sauf lorsque le nombre d'observations dans l'ENC est inférieur ou égal à 3 établissements pour le calcul du coût de référence ENC N-1.
  - A noter le remplacement du référentiel ENC N-1 par la référence ENC N-1 :
  - Il s'agit d'une moyenne des coûts bruts 2021 (une référence par statut d'établissement et par GME). Les extrêmes sont exclus du calcul.
  - Seuls les GME de plus de 30 RHA sont pris en compte.
  - Suppression de la notion d'indicateur de fiabilité, remplacé par la mise en surbrillance en orange du coût lorsque le nombre d'observations dans l'ENC est inférieur ou égal à 3 établissements.

<sup>\*</sup> Le taux de 10% s'entend au cumul de l'ensemble des GME présentant l'atypie. Si ce taux est atteint pour ces GME en cumulé, alors ils sont toutes listés dans le document d'atypie





## Analyse des coûts des GME Connaître ses coûts

Les tableaux suivants ont pour objectif de connaître les coûts moyens journaliers des GME <u>en lecture directe</u>:

- FINESS.2022.encssr.decomp\_detail\_gme.csv qui présente le <u>coût moyen</u> <u>journalier</u> de chaque GME de l'Ets et sa décomposition fine par poste de charges
- Base de coûts de l'Ets regroupant le <u>coût de chaque séjour</u> des GME, décomposé par poste de charge et Nb d'unités d'œuvre consommées qui est disponible dans le logiciel VisualENC (non accessible au superviseur).

Ces tableaux de validation des données ENC peuvent donc être largement utilisés par l'Ets dans un objectif d'analyse médico économique ou prospective.

O Par exemple pour connaître le coût d'une prise en charge et la décomposition fine de ses coûts





Connaître ses coûts

On utilise le fichier FINESS.2022.encssr.decomp\_detail\_gme.csv qui présente le coût moyen journalier des GME du casemix de l'Ets

On filtre sur le(s) GME correspondant à la prise en charge retenue.

Exemple GME 0840 Arthrose de la hanche avec implant articulaire :

GME	Libellé	-	Spécialités pharmaceut iques	traceurs	Consomma bles médicaux	Matériel médical	Sous- traitance à caractère médical - Laboratoire s (SAMT)	/	Plateau ergothérapi e- Personnel autre	Plateau laboratoire analyse- Personnel autre	Plateau gymnase- Personnel autre	peute- Personnel et	/	Restauratio n	/
IGME 0840A0	Arthroses de la hanche avec implant articulaire, score phy <= 8 - zéro jour	236	0.0	0.0	0.2	0.3	0.0		0.0	0.0	0.2	25.4		12.3	
IGIVIE U840A1	Arthroses de la hanche avec implant articulaire , score phy <= 8 - niveau 1	295	2.0	0.0	6.4	0.8	4.0		0.0	0.0	0.0	35.1		24.6	
IGME OSZOR1	Arthroses de la hanche avec implant articulaire , score phy [9,12] - niveau 1	297	1.8	0.5	6.7	1.1	3.6		0.0	0.0	0.1	43.4		24.6	
IGME 0840A2	Arthroses de la hanche avec implant articulaire, score phy <= 8 - niveau 2	298	3.8	3.5	6.4	0.9	4.7		0.0	0.0	0.2	42.6		24.2	
IGMF 0840B2	Arthroses de la hanche avec implant articulaire , score phy [9,12] - niveau 2	319	2.5	0.0	6.4	1.0	5.0		0.0	0.0	0.2	36.5		24.6	
IGMF 0840C2	Arthroses de la hanche avec implant articulaire , score phy >= 13 - niveau 2	332	2.5	0.1	6.3	0.8	3.8		0.1	0.0	0.0	33.1		24.6	

Le tableau correspond aux GME 0840 du casemix.

Tous les postes de coûts sont détaillés par GME.

On a ajouté une **colonne ctmj total** additionnant l'ensemble des coûts de la ligne hors coûts de structure On peut réaliser des sous-totaux selon les détails souhaités (par type de SA, par nature de charges (ex personnel, matériels ...).

87



# Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03

Téléphone: 04 37 91 33 10

Fax: 04 37 91 33 67

www.atih.sante.fr

enc.ssr@atih.sante.fr



**Cabinet EXCO Lyon** 

**Marie Molina** 

7, Allée Claude Debussy 69130 ECULLY

Téléphone: 04.72.86.15.15

Email: mmolina@excolyon.com